



Saint-Nicolas

TERRILS EN FÊTE

Le dimanche 26 juin
2022
dès 9h30



- ◆ Terrils en fête P.07
- ◆ Protégez les hérissons P.10
- ◆ Fête des commerçants du Pansy P.31



Valérie
Maes

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Direction Générale	02
La Culture	05
L'Environnement	08
Le Bien-Être Animal	12
Le Patrimoine	16
Le Social	18
La Santé	20
Les Sports	21
L'Enseignement	25
L'Emploi	28
Le Commerce Local	29
Les Sépultures	34
Le C.P.A.S.	37
Le Plan de Cohésion Sociale	40
La Jeunesse	46
Les associations culturelles	48
Les associations sportives	53
L'Agence Locale Emploi	54
La Laïcité	57
Le Protocole	60
L'Accueil	61

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Fabienne BIERSET

Chères citoyennes, chers citoyens,

Mais où reste donc le printemps ? Quelques timides rayons de soleil illuminent par moments un ciel nuageux, le vent siffle entre les jeunes pousses et les températures – parfois bien négatives pendant les nuits – sont de mauvaise augure pour nos arbres fruitiers, déjà en fleurs. A l'heure d'écrire cet éditorial, loin de l'heure à laquelle vous le découvrirez, le printemps vient de frapper à nos portes et, au sortir de l'hiver, nous attendons plus que jamais la douceur et le réconfort de ses journées ensoleillées.

Il est aussi vrai qu'il y a deux ans à peine – et pourtant deux ans déjà – nous vivions l'une des périodes les plus compliquées de ces dernières années, avec le début de la crise Covid19. Le 13 mars 2020, les premières mesures fédérales et un confinement généralisé étaient décidés, ouvrant ainsi une longue parenthèse désenchantée pour nous tous. Plus de deux ans plus tard, à la faveur de variants moins virulents, nous apprenons à vivre avec cette pandémie.

Désormais, d'autres événements prennent place en première ligne dans nos préoccupations : la guerre en Ukraine, la hausse fulgurante des prix de l'énergie et des prix à la consommation, pour ne citer que celles-ci.

Nous nous retrouvons à la merci de la folie d'un homme qui, après avoir d'abord soumis à sa volonté son peuple, souhaite – au nom d'une aberrante grandeur passée – restaurer et développer une dictature que l'on aurait pu espérer d'un autre temps. Cet homme, ce dictateur, ne souffre aucune contradiction et n'hésite pas à brandir la menace nucléaire pour dissuader quiconque voudrait s'opposer à ses projets. Ce conflit absurde, tant les motifs invoqués pour le justifier relèvent de la désinformation, nous rappelle aussi une bien triste réalité : il n'existe pas de guerre sans son cortège d'atrocités.

Si la hausse des prix n'a pas attendu la guerre en Ukraine, les effets de celle-ci, en créant des pénuries, maximisent cette hausse. Les coûts de l'énergie – depuis l'électricité et le gaz, en passant par tous les dérivés du pétrole – flambent, de même que celui de matières premières et alimentaires, dont le blé et le tournesol. Ces augmentations inédites, que même l'indexation des salaires ne semble pouvoir compenser, créent de l'inquiétude, du désarroi. Malgré notre vigilance, la gestion de notre quotidien peut devenir impossible, notamment au moment de payer nos factures d'énergie. La précarité, celle que l'on pouvait penser réservée aux autres, semble être aux portes de la plupart d'entre nous

et des réponses structurelles – annoncées notamment par le Gouvernement fédéral – sont plus que jamais nécessaires pour l'endiguer.

Pour contrer ce pessimisme ambiant, nous pouvons nous réjouir des petits bonheurs de la vie : regarder nos enfants grandir, passer du temps avec nos aînés, partager des moments familiaux et amicaux avec celles et ceux qui comptent à nos yeux et à notre cœur. Les signaux « au vert » de la situation sanitaire nous encouragent à ressortir, retisser du lien social, revoir ceux et celles qui nous ont tant manqué et pourquoi pas, faire connaissance avec d'autres ! Notre vie est aussi faite de cela, de contacts humains et d'échanges.

Et à Saint-Nicolas, si les moments difficiles en tant que bourgmestre ne manquent pas, j'ai souvent été, et je le suis encore, fier d'être à vos côtés ! Dans tous les moments difficiles – et nous en avons connus de nombreux – vous avez toujours été présents : solidaires et humains, vous répondez toujours quand un appel à l'aide est lancé ! Je me retournais encore il y a quelques semaines dans mon bureau pour observer la quantité de dons que vous avez fait pour les réfugiés ukrainiens : couvertures, chaussures, vivres non périssables et produits de soin. D'aucuns n'hésitant pas à aller un cran plus loin, en accueillant chez eux les réfugiés ukrainiens. Ce n'est pas sans raison que nous sommes les habitants de la commune du « Grand Saint-Nicolas ». Si les yeux des enfants fuyant la guerre sont loin de briller comme ceux des nôtres un 6 décembre, vous savez réchauffer les cœurs quand la situation vous le demande. Et, j'avais déjà eu l'occasion de vous en remercier, il en a été de même lors des inondations de l'été dernier.

C'est pour cela aussi que nous, vos élus, devons sans cesse nous réinventer pour accomplir nos missions, pour vous soutenir dans votre quotidien, au plus près de la vos réalités. Pourtant, la solidarité et l'humanité de beaucoup d'entre nous sont parfois mises à mal par l'incivisme d'autres : excès de vitesse, dépôts clandestins – pour ne citer que deux exemples qui parleront à la plupart d'entre nous – peuvent gâcher le vivre ensemble, indispensable à notre épanouissement social.

Il ne s'agit pourtant pas ici de vous rappeler les règles de bonne vie en société, mais de tenter de raisonner celles ou ceux qui oublieraient que préserver la qualité de nos vies et de notre environnement fait partie des devoirs de chacun d'entre nous. Nous avons la chance de vivre dans une commune où cohabitent différentes cultures et qui, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, s'est enrichie de ces échanges. Nous nous devons de préserver et d'assurer pour chacun d'entre nous – nos enfants, nos parents, nos voisins – la continuité de ce cadre de vie convivial.

J'avais déjà eu l'occasion de vous relater les chantiers, travaux, projets réalisés, en cours ou en préparation sur notre commune et nous continuons d'avancer à vos côtés pour améliorer votre quotidien. Si la situation économique n'est pas réjouissante à ce jour et pèsera sur les finances communales, nous veillerons à ce que vous n'en subissiez pas directement l'impact. En ce sens, nous avons organisé un marché groupé d'énergie l'année dernière, nous avons dégagé des moyens conséquents pour les chèques consommations aux citoyens, nous investissons dans des modules qui réduisent la consommation d'énergie, nous rénovons des voiries et nous investissons dans de nouveaux projets communaux (amélioration du parking Pasteur, rénovations des sites scolaires et sportifs, accueil de la jeunesse, soutien sans faille au CPAS...). Nous voulons aussi que notre gestion soit accessible et transparente : les conseils communaux seront à présent diffusés en direct et l'ensemble des décisions du conseil sont disponibles sur notre site internet. Nous nous sommes aussi ouverts aux démarches participatives citoyennes, en y allouant un premier budget de vingt-mille euros. Nous en verrons les premiers projets concrets dans les mois à venir. Enfin, deux projets d'envergure sont à venir sur l'entité. D'une part l'arrivée du tram et d'autre part l'installation du dépôt principal de la TEC à Tilleur. Je ne doute pas que ces projets dynamiseront davantage le quartier de Tilleur bas, déjà riche en commerces de proximité.

J'espère que quand vous lirez ces quelques lignes, l'été sera presque installé et que nos journées seront baignées de soleil.

Je vous invite à respirer le doux parfum des fleurs, de la nature, des barbecues pour certains.

Ecoutez les rires des enfants qui jouent dans nos cours de récréation, nos plaines de jeux, nos sites de délasserment.

Promenez-vous sur le Ravel, avec une petite halte à la cafétéria de la Maison du Terrils et sa jolie terrasse, pour profiter d'un moment convivial et pourquoi pas, d'une boisson rafraîchissante.

Ce tableau peut vous sembler trop idéal, mais je vous souhaite la concrétisation de ces réalités toutes simples, ces réalités qui font du bien.

Il appartient à chacune et chacun d'entre nous de faire de sa vie une œuvre d'art.

En posant un regard neuf sur nous, sur le monde qui nous entoure, nous pouvons devenir acteur à part entière du destin de notre commune.

Année après année, nous pourrons ainsi découvrir l'éternel retour du printemps, même quand il se fait attendre, qu'il semble s'être égaré, peut-être perdu à la faveur du changement climatique.

Le printemps, comme la vie, trouvent toujours leur chemin.

*Votre dévouée,
Valérie MAES
Bourgmestre*

Le programme stratégique transversal 2019-2024 : bilan des projets communaux à mi-mandat

Le 18 octobre 2018, les citoyens Saint-Clausiens ont désigné un nouveau Conseil communal, entré en fonction le 3 décembre 2018. Un nouveau Collège communal a été constitué dans la foulée. Ce Collège a présenté une **déclaration de politique communale**, reprenant ses objectifs et projets politiques pour la mandature 2019-2024, qui a été validé le 4 février 2019 par le Conseil communal.

Sur base de cette déclaration, et conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal a défini son programme stratégique transversal (PST) le 9 août 2019. Le PST reprend la **stratégie** développée par le Collège communal pour atteindre les **objectifs stratégiques** qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix **d'objectifs opérationnels**, de **projets et d'actions**, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Dit autrement, il s'agit en fait des grands projets communaux de la mandature.

Le PST est un **outil transversal** qui permet à la commune, en un seul document, d'avoir une vue d'ensemble de ses politiques et actions importantes.

Chaque action du PST est supervisée par un **binôme politico-administratif**, composé d'un membre du Collège (réfèrent politique) et d'un responsable de service (réfèrent opérationnel). Le **Directeur général** est chargé par le décret de la supervision globale du PST.

A mi-mandature, le PST a été **évalué** par le Collège communal, le 29 décembre 2021. A cette même date, il a également été **actualisé**.

Concrètement, vous trouverez ci-dessous **l'état d'avancement** de quelques grands projets contenus dans le PST.

Objectif stratégique « Etre une commune où le vivre-ensemble est une réalité pour tous »

- La nouvelle crèche communale a été inaugurée en 2019
- Des modules de psychomotricité ont été mis en place dans les écoles communales maternelles
- Un service de la jeunesse a été créé et continue à déployer ses activités
- La construction d'une nouvelle école rue d'Angleur suit son cours : l'architecte a été désigné
- Des cyber-classes sont en voie d'installation dans toutes les écoles communales
- La rénovation du hall omnisports, notamment d'un point de vue énergétique, est lancée, avec la sollicitation de subsides wallons
- Le réaménagement des autres sites sportifs communaux se poursuit, avec notamment le projet subsidié d'agrandissement des installations du Bonnet
- Un réseau de bénévolat est en cours de constitution par le service social
- Un nouveau taxi social, plus spacieux et mieux adapté, a été acquis
- Le développement de la Maison des Terrils se poursuit, notamment par l'organisation de nouvelles expositions temporaires et l'accueil d'une exposition permanente
- Les investissements dans les salles communales avancent, avec notamment de profonds travaux envisagés à la salle de Montegnée
- Le CREAVES des Terrils est devenu une association reconnue en matière de bien-être animal, désormais soutenue par d'autres communes

Objectif stratégique « Etre une commune qui (ré)aménage son cadre de vie »

- Le Pavillon des Libertés a été inauguré et l'ancienne coopérative de Tilleur, rénovée, le sera prochainement
- La réalisation d'un schéma de développement communal, outil urbanistique visant à doter la commune d'une stratégie territoriale, a été lancée
- La réalisation d'un plan communal de mobilité, outil destiné à doter la commune d'une vision cohérente et à long terme, a également été lancée
- Des caméras de surveillance supplémentaires, dans le cadre de la lutte contre les dépôts clandestins de déchets, ont été acquises
- La commune dispose désormais, de par son adhésion à la Ressourcerie du Pays de Liège, d'un véritable service de collecte des encombrants

- La commune poursuit son engagement communal dans le projet Maya et promeut la biodiversité locale, via l'installation de ruches et la collaboration active avec Natagora pour la réserve naturelle
- Plusieurs grands projets de travaux vont se réaliser dans les prochains mois : l'amélioration des rues François Cloes et Frédéric Braconnier, ainsi que le réaménagement du parking « Pasteur »
- Le cimetière de Tilleur sera réaménagé, par la construction d'une nouvelle zone entre les parties « ancienne » et « nouvelle » du cimetière

Objectif stratégique « Etre une commune financièrement proactive »

- Une fiscalité modérée est maintenue depuis 2019, sans augmentation conséquente de taxes
- L'installation de nouveaux commerces est encouragée, notamment dans le cadre de l'examen des demandes de permis d'urbanisme et l'intégration de la réflexion dans le schéma de développement communal
- Un plan d'actions en faveur du commerce local a été lancé, avec notamment deux opérations « chèques commerces »

Objectif stratégique " Etre une commune qui encourage la citoyenneté par le biais de dispositifs participatifs"

- Un budget participatif a été mis sur pied, avec un lancement de la première édition en 2022
- Une commission d'accompagnement de la mobilité et de l'aménagement du territoire, composée de citoyens, a été créée

Objectif stratégique « Rendre la commune plus efficace et efficiente »

- La commune a amélioré sa présence sur Internet, notamment sur les réseaux sociaux et va prochainement créer un nouveau site web
- Les séances publiques du Conseil communal continueront à être diffusées sur Internet après la crise du COVID-19
- L'E-guichet communal, permettant au citoyen de commander ses documents administratifs en ligne, est en constant développement depuis 2019

Tous les documents relatifs au PST sont disponibles sur le site internet communal : <https://www.saint-nicolas.be/vie-communale/vie-politique/conseil-communal/programme-strategique-transversal-pst>.

ORGANISER UN EVENEMENT

Vous souhaitez organiser un évènement sur le territoire communal ? Vous avez plusieurs obligations en matière de sécurité à remplir auprès de la commune. En effet, la commune est chargée de garantir l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité).

1. L'évènement se déroule sur le domaine public

Le règlement général de police dispose : « Hormis pour les funérailles, tout attroupement, manifestation, cortège ou autre réunion sur la voie publique est interdit sauf autorisation du Bourgmestre » (art. 3 §1er). La voie publique comprend notamment la voirie et les trottoirs.

L'organisation d'une brocante, d'une fête entre voisins, d'un rallye, d'une course pédestre, d'un thé dansant, d'un concert, d'un spectacle, d'une manifestation quelconque sur le domaine public nécessite donc une autorisation préalable.

Pour introduire une demande d'autorisation d'un tel évènement sur le domaine public, il y a lieu de compléter (intégralement) le formulaire disponible ici et de l'adresser dûment signé et accompagné des documents nécessaires au Bourgmestre (voir point 3).

La demande doit être introduite 40 jours avant l'évènement.

2. L'évènement se déroule sur domaine privé

2.1. L'évènement est accessible au public

Un évènement accessible au public est un évènement où quiconque est admis indistinctement, gratuitement ou moyennant le paiement d'une entrée, sur réservation ou non.

2.1.1. L'évènement se déroule en plein air ou sous chapiteau non entièrement couvert

Le règlement général de police dispose : « Toute réunion publique, telle que par exemple concerts, bals, parties dansantes, et autres, tant sur terrain public que privé, lorsqu'elle a lieu à l'air libre

ou sous chapiteau non entièrement clos et couvert est interdite, sauf autorisation du Bourgmestre » (art. 63 al. 1^{er}).

L'organisation d'une brocante, d'une fête entre voisins, d'un rallye, d'une course pédestre, d'un thé dansant, d'un concert, d'un spectacle, d'une manifestation quelconque sur domaine privé, lorsque l'évènement est accessible au public et se déroule en plein air ou sous chapiteau non entièrement clos et couvert, nécessite donc une **autorisation préalable**.

Pour introduire une demande d'autorisation d'un tel événement, il y a lieu de compléter (intégralement) le formulaire disponible ici et de l'adresser dûment signé et accompagné des documents nécessaires au Bourgmestre (voir point 3).

La demande doit être introduite 40 jours avant l'évènement.

2.1.2. L'évènement se déroule en lieu clos et couvert

Le règlement général de police dispose : « Les réunions, telles que par exemple concerts, bals ou parties dansantes ouvertes au public, mais en lieu clos et couvert, doivent être déclarées par écrit au Bourgmestre (...) » (art. 64).

L'organisation d'un thé dansant, d'un concert, d'un spectacle, d'un bal d'une manifestation quelconque sur domaine privé, lorsque l'évènement est accessible au public et se déroule dans un lieu clos et couvert, doit donc faire l'objet d'une **déclaration préalable**.

Pour introduire une déclaration pour un tel événement, il y a lieu de compléter (intégralement) le formulaire disponible ici et de l'adresser dûment signé et accompagné des documents nécessaires au Bourgmestre (voir point 3).

La déclaration doit être introduite 40 jours avant l'évènement.

2.2. L'évènement n'est pas accessible au public

Un évènement est considéré comme privé lorsque l'organisateur n'a invité que des personnes déterminées, qu'il connaît.

L'organisation d'un évènement privé sur domaine privé n'est soumise à aucune autorisation ou déclaration.

3. Introduction des demandes d'autorisation et des déclarations

Les demandes d'autorisation (visées aux 1 et 2.1.1 ci-dessus) et les déclarations (visées au 2.1.2 ci-dessus) sont à transmettre à l'attention du Bourgmestre :

- Soit par courriel : **police.administrative@saint-nicolas.be**
- Soit par courrier : Commune de Saint-Nicolas – Police administrative, Rue de l'Hôtel communal, 63 à 4420 Saint-Nicolas





EXPOS

Au mois de septembre 2021, suite à sa réorganisation, nous avons inauguré l'espace scénographique de la Maison des Terrils. Un espace avec une exposition permanente où nous vous proposons également des expositions temporaires de photographies, peintures et principalement d'artistes locaux.



Pour toute information concernant les dates futures : 04.234.66.53

7,10 €

Le plat

0,90 €

La soupe



Livraison de repas à domicile

Depuis **20 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be



Notre service est plus qu'une livraison, c'est un rendez-vous.



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"

Depuis maintenant quelques années, le service de la culture et les bibliothèques communales proposent des soirées d'initiation aux jeux de société modernes. Le concept est simple : passer une soirée agréable et conviviale en (re)découvrant le plaisir de jouer aux jeux de société. L'activité est accessible aussi bien aux débutants qu'aux joueurs expérimentés ! De nombreux animateurs sont présents

sur place pour vous apprendre les règles des jeux proposés.

Cette activité est gratuite. Cependant, il est important de s'inscrire au préalable, au plus tard le lundi qui précède la soirée, par email à l'adresse saintnicolasd6@gmail.com pour pouvoir planifier au mieux ces soirées.

Après un long moment de pause à cause du Covid, nos rencontres ont repris en octobre dernier. Autre information : nous avons déménagé et nous nous retrouvons dès à présent à la Salle culturelle de Montegnée.

Un jeudi soir par mois à 19h30 - Prochaine séance : le 16 juin 2022.

À la Salle culturelle de Montegnée - Place Cri du Perron, 24 à 4420 SAINT-NICOLAS

Infos : 04.234.66.53 ou par email à saintnicolasd6@gmail.com

Accessible à partir de 14 ans. Les mineurs doivent cependant être accompagnés d'un adulte.



LES APRÈS-MIDI « LECTURE - NATURE »

Un mercredi après-midi par mois durant l'été, de juin à août, les bibliothèques occupent le site de la Maison des Terrils ! Au programme : coin lecture où petits et grands peuvent découvrir des livres issus des bibliothèques (et même les emprunter) et aussi diverses activités proposées.

Les mercredis 29 juin,

27 juillet et 24 août 2022.

**À la Maison des Terrils - Rue Chantraine,
161 à 4420 SAINT-NICOLAS / Infos :
04.234.66.53**



Les lundis :

BIBLIOTHÈQUE DES BOTRESSES

Rue des Botresses, 2 - Tél. : 04.267.70.41
de 16h00 à 18h00

Les mardis :

BIBLIOTHÈQUE TOUT VA BIEN

Rue Tout Va Bien, 120 - Tél. : 04.252.97.14
de 14h00 à 16h00

Les mercredis :

BIBLIOTHÈQUE EMILE JEANNE

Rue Emile Jeanne, 27 - Tél. : 04.267.14.58
de 10h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE DES BOTRESSES

Rue des Botresses, 2 - Tél. : 04.267.70.41
de 14h00 à 16h00

Les samedis :

BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX THIER

Rue du Vieux Thier, 1 - Tél. : 04.267.14.59
de 10h00 à 12h00

Infos : Échevinat de la Culture. Tél. : 04.234.66.53

BOUTIQUE

A la Maison des Terrils, vous pouvez découvrir la boutique de produits locaux et artisanaux.

Vous trouverez une série de bières locales, rhums, gins,

(toujours à consommer avec modération), pâtes à tartiner, vinaigrettes, miel, jus, cuberdons, bonbons, ... Des produits de qualité qui peuvent être achetés individuellement ou sous forme de paniers cadeaux.

N'hésitez pas à venir découvrir cet espace, à vous faire plaisir ou faire plaisir à vos proches.

Pour toute information : 04.234.66.53.

TERRILS EN FÊTE

Enfin ! Après 2 ans d'absence, nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle édition de Terrils en Fête.

Nous vous invitons à bloquer la date du dimanche 26 juin 2022 dans vos agendas !

Une journée conviviale, sous le signe de la fête et de la bonne humeur. Des concerts, un village gourmand, des balades, poneys, archers, une initiation à la marche nordique, une exposition de peintures, une foule d'activités à faire seul ou en famille.

Pour toute information complémentaire : 04.234.66.53

STAGES

Cette année encore des stages sont organisés à la Maison des Terrils. L'occasion pour les enfants de découvrir ou redécouvrir l'écrin de verdure qu'offrent les terrils. Des stages axés sur la nature et l'environnement, le tout abordé de manière ludique. Au programme du fun, de l'amusement, des découvertes...



JOURNÉE FAMILIALE GRATUITE

Concerts
11h30 Art Jazz Band
14h30 EveRest
19h00 Demain peut-être

Saint-Nicolas

TERRILS EN FÊTE

Le dimanche 26 juin 2022 dès 9h30

SITE DE LA MAISON DES TERRILS
Rue Chantraine, 161 - 4420 Saint-Nicolas

Infos : **04.234.66.53**

Une organisation de la Maison des Terrils, de l'Administration Communale et du Service de la Culture de Saint-Nicolas. En collaboration avec le Service des Travaux de Saint-Nicolas.

2022 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

COULEUR NATURE

Du 4 au 8 juillet pour les 4,5/6 ans

- de 9h00 à 12h00 - Collations fournies
- OU
- de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 4,5/6 ans : 45,00€ /5 matinées
- 4,5/6 ans : 75,00€ /5 journées complètes

Accueil de 8h00 à 9h00

Infos.:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2022 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

COULEUR NATURE

Du 11 au 15 juillet pour les 6/12 ans

- de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 6/12 ans : 75,00€ /5 journées complètes

Accueil de 8h00 à 9h00

Infos.:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2022 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

AQUA' ÇA SERT ?

Du 1 au 5 août pour les 7/12 ans

- de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 6/12 ans : 75,00€ /5 journées complètes

Accueil de 8h00 à 9h00

Infos.:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53

2022 STAGES D'ÉTÉ
Du service de la Culture - Maison des Terrils

AQUA' ÇA SERT ?

Du 8 au 12 août pour les 4 1/2 /6 ans

- de 9h00 à 12h00 - Collations fournies
- OU
- de 9h00 à 16h00 - Collations et repas fournis

Un stage au coeur de la nature, du fun, des découvertes, ...

Prix :

- 4,5/6 ans : 45,00€ /5 matinées
- 4,5/6 ans : 75,00€ /5 journées complètes

Accueil de 8h00 à 9h00

Infos.:
Service de la Culture - Maison des Terrils
161, rue Chantraine - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53



ENVIRONNEMENT

Ensemble pour une commune plus propre

La propreté publique, c'est l'affaire de TOUS ! Une commune propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage mais de la civilité des personnes qui y vivent.

Au quotidien, le service des Travaux et le service des Espaces verts effectuent un énorme travail de nettoyage de la commune. En plus des 3.000 tonnes annuelles de déchets collectées en porte-à-porte par Intradel, les services communaux ramassent chaque année pas moins de 1.000 tonnes de déchets divers : déchets verts, déchets de cimetièrre, dépôts clandestins, poubelles publiques et déchets de balayage.

Cependant la propreté de notre commune ne dépend pas seulement du travail des ouvriers communaux ; elle concerne chaque citoyen. Chacun est tenu de respecter la réglementation en évacuant ses déchets vers les filières adéquates et de veiller à ne commettre aucun acte incivique. Vous trouverez dans cet article toutes les informations utiles afin de rendre Saint-Nicolas plus propre et plus agréable à vivre.

CONCERNANT VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Le ramassage des déchets est organisé en différentes collectes selon la nature du déchet.

LES CONTENEURS

Il existe 2 types de conteneurs (le gris et le vert), munis d'une puce électronique et ayant une capacité de 240 litres OU 140 litres OU 40 litres. Ils sont vidés une fois par semaine (voir le calendrier des collectes Intradel). Pour obtenir ou réactiver les conteneurs après un déménagement : utilisez le formulaire Intradel de déménagement qui sera fourni lors de votre inscription au service de la Population. Ce formulaire doit être signé et recevoir le sceau communal avant d'être renvoyé à Intradel. Si votre conteneur est cassé, vandalisé ou volé, contactez le call center d'Intradel au 04.240.74.74.

LE CONTENEUR GRIS, LE TOUT VENANT

On y met les petits déchets qui ne font pas l'objet d'une autre collecte. Y sont INTERDITS les déchets dangereux.

En payant votre taxe annuelle déchets, vous avez droit, pour le conteneur gris, à **12 levées** par ménage et **60 kg** par habitant au total.

Si vous dépassez ces quantités, des surcoûts sont appliqués : 0,75€ par levée supplémentaire et de 0,09€ à 0,12€ par kg supplémentaire.

LE CONTENEUR VERT, LES ORGANIQUES

On y met les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas), les petits déchets de jardin, les cartons de pizza, les sacs et litières biodégradables. Y sont INTERDITS les déchets résiduels, films plastiques, lingettes ou langes.

En payant votre taxe annuelle déchets, vous avez droit, pour le conteneur vert, à **22 levées** par ménage et **30 kg** par habitant au total.

Si vous dépassez ces quantités, des surcoûts sont appliqués : 0,75€ par levée supplémentaire et 0,07€ par kg supplémentaire.

LES PMC (SACS BLEUS)

On y met les emballages plastiques (bouteilles, flacons, rapiers, pots et tubes, sachets) métalliques (canettes, conserves, capsules, bouchons, aérosols alimentaires et cosmétiques) et les cartons à boisson. Y sont INTERDITS les emballages avec bouchon de sécurité enfant, les panneaux en frigolite, les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres.

Ils sont ramassés tous les 15 jours (voir le calendrier des collectes). Vous recevez un bon PMC pour 20 sacs, envoyé une fois par an, à échanger dans les magasins.

LES PAPIERS ET CARTONS

Ils doivent être ficelés avec des cordes naturelles ou déposés dans un carton bien fermé. N'utilisez pas de ficelles en plastique ou métalliques ou du papier collant. Ils sont ramassés tous les 15 jours (voir le calendrier des collectes).

LES BOUTEILLES EN VERRE

Les bouteilles et bocaux en verre, recyclables à l'infini, peuvent être déposés dans les bulles à verre réparties sur la commune.

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses verres au pied de la bulle à verres, sous peine d'amende (article 7 du Décret du 27 juin 1996 relatif aux Déchets).

AUTRES DÉCHETS

LES ENCOMBRANTS

Vous pouvez contacter la Ressourcerie du Pays de Liège au 04/220.20.00 pour la collecte de vos encombrants, en bon ou en mauvais état. Ils pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur des autres. **Inscription obligatoire.**

Sont acceptés les meubles, les objets de décoration, la vaisselle, les électroménagers, les appareils électroniques et électriques, les sanitaires, les livres, jouets et vélos, le matériel de chauffage, les PVC de construction, la frigolite, le bois et les métaux.

Ne sont PAS ACCEPTÉS : les pneus, les chaussures et vêtements, les déchets de construction (ciment, plâtre, briquillons, gyproc, amiante, etc.), les déchets verts, les papiers et cartons, les déchets ménagers, les déchets spéciaux tels que peintures, produits chimiques, bonbonnes de gaz, huiles de moteur et de friture.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Ils peuvent être compostés à domicile (renseignements via le service de l'Environnement au 04.234.66.53) OU déposés dans les Recyparcs OU être collectés par le service des Travaux selon les modalités ci-dessous.

Le service des Travaux collecte vos déchets verts (élagage de haies et d'arbres) de mi-mars à mi-novembre sur rendez-vous au 04.239.97.77. **Inscription obligatoire.** Sont INTERDITS : les tontes de pelouse, les souches.

DIVERS

Vous pouvez déposer vos vêtements uniquement en bon état dans les bulles à textiles « Terre ».

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses vêtements au pied de la bulle à textiles, sous peine d'amende (article 7 du Décret du 27 juin 1996 relatif aux Déchets).

Rapportez vos **médicaments périmés et non périmés** à votre pharmacien. Si des médicaments non périmés ne vous sont plus d'utilité, ils pourraient servir à d'autres personnes.

Pour ce qui est des **huiles de moteur ou de friture**, des **déchets spéciaux** (peintures, aérosols, engrais, produits chimiques), les **déchets de construction**, les **ampoules et néons** : vous pouvez les déposer dans les **Recyparcs**. Vous trouverez la liste et toutes les informations relatives aux Recyparcs sur www.intradel.be.

Rapportez vos pneus usés aux Recyparcs ou chez votre garagiste.

COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

Le coût-vérité des déchets, instauré en Wallonie, s'appuie sur le principe de « **pollueur-payeur** » (plus on pollue, plus on paye). Cela signifie que chaque commune doit fixer la taxe des déchets en fonction de ce qu'elle dépense réellement pour gérer les déchets des ménages.

La taxe sur les déchets comprend une partie fixe (le service minimum) et une partie variable (le service complémentaire) calculée sur base des volumes et du poids.

Lorsque vous payez votre taxe, que payez-vous exactement ?

- La collecte des PMC et papiers/cartons toutes les 2 semaines ;
- L'accès au réseau des Recyparcs et aux bulles à verres ;
- La mise à disposition de conteneurs/sacs conformes et de sacs PMC ;
- Les vidanges et le traitement de 60 kg d'ordures ménagères résiduelles et de 30 kg de déchets organiques (par habitant) ;
- La collecte des encombrants par la Ressourcerie ;
- La collecte des déchets verts par la Commune ;
- Les actions de prévention « déchets » ;

Il vous sera facturé une taxe complémentaire en cas de dépassement des levées et poids autorisés (voir partie « conteneurs »).

PROPRETÉ PUBLIQUE

*Les poubelles publiques sont présentes pour récolter vos petits déchets consommés dans l'espace public (mégots, emballages, chewing-gums, etc.) Les crottes de chiens sont emballées et vont à la poubelle. L'incinération de déchets, l'abandon d'immondices sur la voie publique, le mauvais entretien du trottoir, le dépôt ou le déversement de substances dangereuses sont **strictement interdits et passibles d'amendes dont le montant dépend de la gravité des faits (voir Règlement général de Police).***

Pour tout renseignement, contactez le service de l'Environnement au 04.234.66.53 ou à environnement@saint-nicolas.be

Stop aux comportements inciviques !

Qui de nous, citoyens, ne désire pas se promener sur des trottoirs propres, le long de sentiers ensevelis uniquement par la nature ou sur nos Terrils sans avoir à croiser la route de vieux sachets poubelles, encombrants ou pneus usagés. Il est impossible de ne produire aucun déchet mais il n'est pas compliqué de les trier et de les jeter aux endroits adéquats.

Un travail sans relâche pour nos agents

172. C'est le nombre de PV dressés par nos agents constatateurs sur le territoire de Saint-Nicolas pour l'année 2021. Le rôle de nos agents de terrain est de prévenir les comportements inciviques en surveillant le territoire de la commune. En cas de dépôt de déchets, ils parcourent le lieu sali à la recherche du moindre indice pouvant leur permettre de remonter au(x) pollueur(s) et en cas de trouvaille, ils dressent immédiatement un PV qui sera envoyé à l'agent sanctionnateur, lequel verbalisera le ou les responsables de la pollution. Depuis plusieurs années, la commune s'équipe de caméras de surveillance fixes temporaires qui renforcent la lutte contre les dépôts clandestins. En plus du travail des agents constatateurs, l'équipe des Espaces verts est régulièrement amenée à nettoyer des sites constamment pollués.



Vous souhaitez contribuer à la propreté de votre commune ?

Nous vous invitons à découvrir l'asbl Be WaPP qui agit en Wallonie et propose de multiples actions pour améliorer la propreté publique et réduire la présence des déchets sauvages et des dépôts clandestins.

Tous les renseignements sont sur www.bewapp.be



PRÈS D'UNE TONNE DE DÉCHET PAR ENFANT ! VOUS LE SAVIEZ ? C'EST ÉNOOOORRME !



Saviez-vous qu'il était possible de langer votre bébé **SANS GÉNÉRER DE DÉCHET**, ou presque ?

C'est presque une tonne de déchet par enfant qui peut être évité en utilisant des langes lavables !



Les langes jetables sont de nos jours majoritairement composés de plastique et ne sont donc plus biométhanisables. C'est pour cela que **depuis le 1er janvier 2022**, les consignes de tri les concernant ont changé. **Ils doivent maintenant être jetés dans les déchets résiduels.**



Les langes lavables reviennent donc sous les projecteurs et ils n'ont plus rien à voir avec ceux qu'utilisaient nos grands-mères : ils sont fun, **pratiques, économiques et écologiques** ! Cela demande juste un peu d'organisation et le tour est joué !

INTRADEL ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNENT

Pour vous familiariser avec ces langes lavables et vous aider à vous faire votre propre idée sur le sujet, Intradel et votre commune vous proposent un **parcours de sensibilisation gratuit** (composé d'une brochure et de vidéos). La prise de connaissance de cette brochure et de ces vidéos vous donne même accès à une **prime à l'achat** !



Cerise sur le gâteau, de mars à décembre 2022, des **ATELIERS GRATUITS DE DÉCOUVERTE** seront organisés dans toute la province. Ils ne sont pas obligatoires pour recevoir la prime, mais ils vous permettront de manipuler les langes lavables et de poser vos questions à une personne expérimentée sur le sujet. Pas de tabou, juste la réalité et pourquoi pas, une occasion de repenser nos habitudes et nos idées préconçues.

Retrouvez les dates, communes participantes et les formulaires d'inscriptions sur www.intradel.be

infos



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



Nos actions les plus significatives de 2021 !

Voici un compte-rendu de nos actions les plus significatives de 2021 ! Un bilan plus étoffé paraîtra dans notre prochaine revue trimestrielle. Si vous ne la recevez pas encore, contactez-nous par e-mail à l'adresse communication@srpa.net et nous vous l'enversons !

Accueil des animaux

Nous avons accueilli plus de 3.500 animaux, abandonnés, perdus ou saisis.

Durant leur séjour au refuge, nous avons pris soins d'eux du mieux que nous pouvions. Ils ont été vaccinés, identifiés, nourris, soignés et revalidés. Parallèlement, nous avons travaillé pour qu'ils quittent le refuge le plus rapidement possible.

Inondations de juillet

Durant les inondations, nous avons accueilli une cinquantaine d'animaux pour une période temporaire, le temps que leurs propriétaires trouvent une solution à plus long terme.

Notre refuge de Liège a servi de centre de redistribution pour les dons de nourriture et d'équipements à destination des sinistrés. Nous nous sommes également rendus sur place pour distribuer le nécessaire aux propriétaires d'animaux dans le besoin.



Animaux perdus qui ont retrouvé leurs familles

85 % des chiens trouvés errants sur la voie publique et amenés chez nous ont pu retrouver leur famille grâce à l'identification.

La tendance pour les chats est cependant moins réjouissante. En effet, seulement 12 % ont pu être restitués à leurs propriétaires.

Nous ne rappellerons jamais assez l'importance de l'identification !

Actions de notre service Inspections

Notre service Inspection a reçu plus de 850 signalements d'animaux négligés ou maltraités. Nos équipes ont mené les actions adaptées à chaque situation.

La collaboration entre les services de police et la SRPA, soutenus par les bourgmestres des communes, ont conduit à la saisie de plus de 120 animaux.

Adoption

Nous avons trouvé une nouvelle famille à plus de 1.100 chats, 700 chiens et 150 NACs (lapins, rongeurs, oiseaux, etc.).

Merci à toutes les personnes qui ont choisi d'adopter en refuges !



Léon, adopté le 27/12/2021

Stérilisation des chats

Tous les chats adoptés dans nos trois refuges ont été stérilisés.

Parallèlement, nous avons stérilisé plus de 1.150 chats errants en province de Liège !

C'est grâce à vous que toutes nos actions deviennent possibles !

Continuez à nous soutenir !

BE16 2400 0200 5274

Communication : « Don »

Utilisation
des robots
tondeuses
interdit
entre

17h & 10h

Art. 58 du Règlement
Général de Police

Protégez
les hérissons

Saint-Nicolas



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be

IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture

du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07



PETIT GUIDE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Saint-Nicolas

Wallonie
service public
SPW

POLICE LOCALE ANS / SAINT-NICOLAS
5284

Petit guide du Bien-être animal

Service de l'Environnement et du Bien-être animal
de la commune de Saint-Nicolas
151, Rue Chauxraie 4420 Saint-Nicolas

Me pas jeter sur la voie publique / Ed. res. - Service de l'Environnement - 151, rue Chauxraie 4420 Saint-Nicolas

Disponible au sein de votre administration.

Renseignement : Service Environnement : 04.234.66.53

IGG

IMMOBILIER

— L'IMMOBILIER AUTREMENT —

PEB

OFFERT

EN CAS
DE VENTE



RUE CHIFF D'OR 81



RUE DU BONNET 30



RUE BORDELAIS 92



RUE F. BRACONNIER 27

GÉRANT:
GAGLIARDO GRÉGORY
0489/84.99.99

**NOS MAISONS
À SAINT-NICOLAS**
SE VENDENT
COMME DES PETITS PAINS

NOUS EN CHERCHONS D'AUTRES



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884



LE PATRIMOINE



Cette magnifique demeure a été construite en 1835 par la famille Massange de Louvrex, enrichie grâce à l'essor dans la région des houillères et industries métallurgiques.

(WL) Cisse foû belle èt grande dîmèure a stu batèye po l'famille Massange de Louvrex qu'aveût fèt fôrteune avou les houyîres èt les indîstrèyes d'avâ chal.*

Les trois photos qui suivent ont été prises vers 1890 par Ferdinand Massange de Louvrex, passionné de photographie, qui a vécu là de 1879 à 1901.

(WL) Les treus plaques qui sîvèt ont-stu prises vè 1890 par Ferdinand Massange de Louvrex qu'esteût passioné dî fotographèye èt qui vîquève là dî 1879 à 1901.*



Au début des années 1920, la propriété est morcelée pour être mise en vente. C'est le colonel Constant (chef de corps du 12e de ligne de 1925 à 1928) qui rachète la bâtisse et les parcelles permettant de reconstituer le domaine d'origine. Le lieu restera d'ailleurs dans les mémoires sous l'appellation de «château Constant».

(WL)* À k'incemint des annèyes 1920 li dôminne a stu kitéyi po esse mètou a vindé.

C'est li colonel Constant (Chéf di còr de dozinme di ligne di 1925 à 1928) qui rachète li batumint et les tères à tou po rassonler li dôminne come à prumîs djous.

Li plèce d'iman'rè po todî divîns les mémouères so l'nom de «Tchestè Constant»



Détruit par deux v1 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le château est reconstruit à l'identique de 1955 à 1957, pour servir de résidence au baron Jean Constant, le fils du précédent, professeur de droit et procureur général à la cour d'appel de Liège.

(WL)* Distrût par deûs V1 a l'fin del deuzinme guère, li tchestè est r'batî so l'minme plan di 1955 a 1957, po chervi d'lodjîs' à Baron Jean Constant ; Fî de colonel, professeûr di dreût et procureûr gènèrâl a l'cour d'appel di Lidje.

En 2003, la veuve de Jean Constant fait don de la demeure à la Fondation Roi Baudouin, qui la met aux enchères l'année suivante.

En 2007, le bâtiment entièrement rénové devient un hôtel de luxe, un lieu de séminaires ou de mariages. L'expérience sera de courte durée. Depuis 2013, l'association Méthys y a installé un centre d'accueil pour adultes mentalement déficients.

(WL)* En 2003, li vève d'a Jean Constant dina l'dôminne a l'fondâtion Rwe Baudouin qu'el mèta a vindé al hôsse l'annèye d'après.

En 2007, li batumint rimètou a nouî divînt on ritche otél mès assî ine plèce po des rèyûnions ou bin des marièdjes. Mîns çoula n'dura wère. Dispôye 2013 l'association Méthys y a drovou on çante d'akeûy po des djîns à pô flâwes de cervè.

*(WL) : Traduit en wallon liégeois.



FELICITATIONS À UNE DAME CENTENAIRE

A l'occasion de son centième anniversaire le service social a rendu visite à Madame Dheur pour la féliciter. La petite Elisabeth est née le 5 décembre 1921 à Grâce Berleur.

Elle se marie le 24 mars 1945 avec Monsieur Henri Magis et cinq ans plus tard elle donne naissance à une petite Ghislaine .

Malheureusement, elle est veuve en 1995 et à ce jour elle est entourée de sa fille, son petit-fils, sa petite-fille et ses arrière-petits-enfants.

C'est une dame encore pleine d'enthousiasme qui a été fêtée à la résidence Chantraine où elle vit encore relativement bon pied bon œil.

Nous lui souhaitons la continuité d'une douce vie.



LE VOLONTARIAT

Plus que jamais, la crise sanitaire a restreint drastiquement le «lien» humain, garde-fou face à l'isolement, à la détérioration de la santé mentale.

La SOLIDARITE est une valeur qui interpelle d'autant plus les acteurs sociaux.

Ainsi dans le cadre de la vaccination, nous avons pu commencer à développer ce concept, en comptant particulièrement sur la disponibilité d'un bénévole pour faire face aux nombreuses demandes de transport de nos aînés.

Vous avez envie d'apporter, partager vos talents et vos connaissances au bon fonctionnement de votre commune, ou d'avoir un bénévole à vos côtés. Alors le volontariat est fait pour vous !

Le volontariat ça vous parle?

POUR NOUS CONTACTER :

Lidia Fringuellini – Sandrine Switten – Yvette Herrent
Et toute l'équipe du Service Social Tél : 04.254.20.66

AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine au taux horaire en fonction des revenus pour l'entretien, au domicile des personnes pensionnées.

Coordinatrice : 04.254.71.93

TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 €/H déductibles fiscalement (coût réel de 8.10 €/H avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92





TAXI SOCIAL TAXI COURSE

BIENTÔT ÉQUIPÉ POUR LA PRISE EN CHARGE PMR

Transport des personnes âgées et handicapées aux revenus modestes

pour visite médicale, diverses démarches et courses au prix de 2,00 € sur le territoire de Saint-Nicolas (5,00 € avec accompagnement) 0.30 €/km dans rayon 10 km hors commune de St Nicolas (majoré de 3 € pour temps d'attente)

CAR MOBIL : 0491.40.87.49



SIVS

Dans le cadre du SIVS (Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale), notre équipe a accueilli une nouvelle candidate.

Installée depuis peu dans un logement collectif remis à neuf, cette personne peut enfin faire l'expérience de la vie en autonomie grâce à notre service qui

propose une aide, un soutien, un accompagnement social et éducatif.

Pour rappel, le SIVS est un projet soutenu et subsidié par l'AVIQ (l'Agence pour une Vie de Qualité) depuis le mois de janvier 2011.

Lors de la publication du nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon paru le 16 septembre 2021 et en collaboration avec l'AVIQ, notre projet SIVS a été reconnu comme un service d'accompagnement pour personnes porteuses de handicap.

Pour tout renseignement :

- Madame HERRENT Yvette : 04.254.71.90 (Directrice)
- Madame CAYIR Lutfiye : 04.254.71.03 (Assistante Sociale) et Madame FRINGUELLINI Lidia : 04.254.71.27 (Educatrice spécialisée).



ATELIER INITIATION AU PAPIER MÂCHÉ POUR AÎNÉS

**à partir du 25 avril 2022
le lundi de 14h00 à 16h00**

À LA SALLE ASTERIX
Rue Buraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas

Inscriptions au service social : 04.254.20.66

Gratuit et goûter offert



**UNE ORGANISATION DU SERVICE SOCIAL DE
SAINT-NICOLAS**

Avec le soutien de l'Administration Communale de Saint-Nicolas et de ses services

**NOUVELLE ACTIVITÉ POUR NOS AÎNÉS
TOUS LES LUNDIS :**



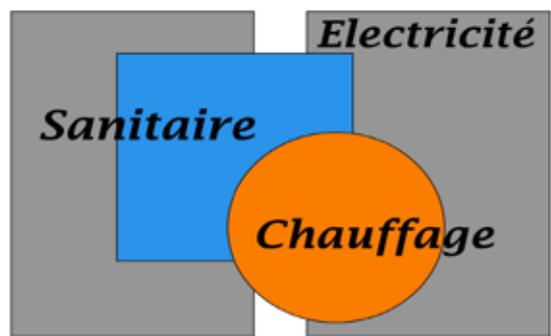
Michel Alaimo
Échevin

SANTÉ

Des conférences gratuites vous sont à nouveau proposées tout au long de l'année.

Elles se déroulent le mardi ou le jeudi après-midi à la salle culturelle de Saint-Nicolas.

Nous avons entamé le programme par la conférence sur le renforcement de l'immunité qui est une bonne entrée en matière et primordiale dans la situation sanitaire actuelle. Elle s'est déroulée le mardi 30 novembre et avons enchaîné le 21 décembre sur le thème de la mémoire à toute épreuve. Ces deux conférences étaient présentées par Madame Véronique MONMART qui est nutrithérapeute et naturopathe.



MORGANTE
Salvatore SRL

- Installation

- Entretien

- Dépannage

GAZ – MAZOUT– ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22

ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié



Technicien agréé par la région wallonne

SERVICE DES SPORTS**LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS***A Montegnée : Hall Omnisports de la rue Pasteur.**Tous les mercredis de 10h00 à 11h00.**A Montegnée : Salle de fitness rue Paul Janson.**Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 12h00.***Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.****Renseignements : Service des Sports : 04/254.71.39.****VACANCES SPORTIVES***Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 150 enfants par session !**Dès 3 ans, et répartis par groupes d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.**Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.**Les prochaines vacances sportives auront lieu :*

- *Juillet 2022 : du 04/07 au 08/07/22*
- *Août 2022 : du 08/08 au 12/08/22*

Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.**Attention : adapté en fonction des protocoles sanitaires (le cas échéant).****LES CENTRES DE PLEIN AIR***Durant la période de vacances estivales, l'Administration communale organise des centres de plein air. Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).**Ils fonctionneront de 9h30 à 16h30, avec des garderies dès 8h00 pour le matin et jusque 17h00 pour l'après midi.**Des activités diversifiées et ludiques seront proposées, notamment le projet " je suis conso'malin " et des journées d'information avec " Intradel ".**On citera également parmi les activités, des excursions au Monde Sauvage, au théâtre de marionnettes de Mabotte, au préhistomuseum Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils et une sortie piscine hebdomadaire.**Les prochaines Plaines de jeux auront lieu à Pâques du 4 avril au 15 avril 2022 et en été du 4 juillet au 26 août 2022.**Nous assurerons également la mise en place d'un service de "ramassage" gratuit qui fonctionnera selon l'itinéraire suivant :*

9h15 : école Van Belle.	9h40 : Florent Joannès.
9h20 : école Tout va Bien.	9h50 : plaine Pasteur
9h25 : école Chiff d'Or.	10h00 : terminus à l'école de la coopération
9h30 : école du Halag	

Le voyage de retour, en sens inverse, est organisé à partir de 16h10.

Lors de l'inscription, la participation aux frais sera de 10 € / semaine ou 5 € / semaine à partir du 2^{ème} enfant et pour les revenus familiaux inférieurs à 10.000 € / an, une réduction conséquente est possible sur présentation du dernier extrait de rôle (uniquement aux habitants de Saint-Nicolas). Une collation sera distribuée à chaque enfant tous les jours.

Attention : adapté en fonction des protocoles sanitaires.

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 100 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, fours électriques et d'un bar avec pompes à bière.



Le Service des sports vous propose

Les Centres de plein air

Vacances d'été

Du 4 juillet au 26 août 2022*

Lu-Ve 9h30- 16h30**

à l'école de la Coopération
Rue de la coopération 70, 4420 Saint-Nicolas

!!! ATTENTION !!!
Inscriptions limitées

Par mail sur plaines@saint-nicolas.be
Par tél au Service des Sports: 04/254.71.39
(et NON au Secrétariat de l'école)

3-5 ans école maternelle
6-12 ans école primaire
10€/ semaine
5€ à partir du 2^{ème} enfant (de la même famille)

*excepté les weekends et les jours fériés
**Garderles seront organisées dès 8h et jusque 17h

<http://www.saint-nicolas.be/>
email: plaines@saint-nicolas.be



Prix de la location: 300,00 €

Renseignements :

Service des Sports 04.254.71.39

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur

NOUVEAU SUR NOTRE BELLE COMMUNE

JE « MARCHE NORDIQUE »

Un sport doux aux bienfaits complets pour une santé tonique. La santé et la convivialité avant tout !

A qui s'adresse la marche nordique ?

Cette discipline s'adresse à tous les publics, pour son côté loisir comme pour son côté sportif.

Pas besoin d'être sportif de haut niveau, le programme débute du niveau Zéro dans le respect du rythme de chacun et vous profiterez d'une dynamique de groupe.

La marche nordique est un sport aux multiples bienfaits comme par exemple :

- **le renforcement musculaire global ;**
- **la lutte contre le cholestérol et l'hypertension artérielle ;**
- **renforce le système immunitaire;**
- **réduit le stress ;**
- **améliore les capacités cardio-vasculaires ;**
- **brûle les graisses ;**
- **booste l'humeur ;**
- **Etc ...**

La session printemps 2022 a débuté le 21 mars dernier à raison de deux soirées d'entraînements par semaine, les lundis et mercredis de 18h30 à 20h00 sur le site de la Maison des Terrils, rue Chantraine 161, sous l'encadrement principal d'un moniteur de marche nordique ADEPS et deux bénévoles.

Une nouvelle session automne devrait débuter à la mi-septembre (date à définir). N'hésitez pas à consulter notre page Facebook – Echevinat des Sports de Saint-Nicolas ou notre site Communal afin de vous tenir informés des événements à venir.

Marchez à votre rythme, soyez régulier dans votre pratique et vous vous surprendrez de votre progression !!!

Infos : Service des Sports - rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.
Téléphone: 04.254.71.39 / E-mail: sports@saint-nicolas.be



LE PASS'SPORT COMMUNAL AFIN QUE LE SPORT SOIT ACCESSIBLE À TOUS !!!

La Commune de Saint-Nicolas, via le Service des Sports octroie, dans la limite des crédits budgétaires, une aide afin de favoriser la pratique sportive des enfants de 6 à 18 ans habitant sur la Commune.

Le **PASS'SPORT** sera délivré aux jeunes dont le revenu annuel des parents ne dépasse pas 21.500 euros brut par an. Ce montant est majoré de 750 euros par enfant à charge.

- 1 enfant > 22.250 euros
- 2 enfants > 23.000 euros
- 3 enfants > 23.750 euros
- 4 enfants > 24.500 euros

La valeur de ce Pass' Sport sera de 75 euros maximum par enfant plafonné à 80 % du montant de la cotisation.

Afin que votre demande soit complète merci de nous fournir les documents suivant :

- Composition de ménage
- Copie du dernier avertissement extrait de rôle
- Attestation du club sportif mentionnant le montant de l'affiliation.

Une fois complet, votre dossier devra être déposé sous enveloppe nominative avec numéro de téléphone dans le casier PASS'SPORT prévu à cet effet à l'accueil de la Commune – rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas à partir de ce mardi 16 août et ce jusqu'au 2 décembre inclus.

Vous y trouverez également les attestations vierges pour les clubs sportifs si nécessaire.

!! ATTENTION !! : votre dossier ne sera traité que s'il est complet.

Pour toutes questions relatives aux PASS'SPORT n'hésitez pas à nous contacter au 04.254.71.39.





JE COURS POUR MA FORME À SAINT-NICOLAS

Un projet du Service des Sports qui fait courir toute une commune !!!

« Je cours pour ma forme » est un projet d'initiation à la course à pied dont les objectifs s'éloignent de tout esprit de compétition. La santé et la convivialité sont les deux atouts majeurs de ce projet.

« Je Cours Pour Ma Forme », ce sont deux sessions de 12 semaines d'entraînements par an, une au printemps et la seconde en automne, durant lesquelles les participants se donnent rendez-vous deux à trois fois par semaine sur le site du Bonnet. Ces séances sont encadrées par une équipe d'animateurs ayant reçu une formation adéquate pour amener au mieux chaque participant à l'objectif final: courir 5 ou 10 km !

À la fin de chaque session, un passage de brevet (de 5 ou 10 km) est organisé permettant aux participants de se rendre compte de leurs progrès accomplis !

Le repas de fin de session et la remise des brevets ont eu lieu le samedi 4 juin dernier, dans une ambiance amicale et conviviale.

Une nouvelle session devrait débuter à la mi-septembre (date à définir). N'hésitez pas à consulter notre page Facebook – Echevinat des Sports de Saint-Nicolas ou notre site Communal afin de vous tenir informés des événements à venir.

Infos :

Service des Sports - rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.

Téléphone: 04.254.71.39 .

E-mail: sports@saint-nicolas.be

Nous nous tenons à votre disposition



Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio

Place Émile Vandervelde, 53c

4420 Montegnée

Tél. : 04/367.03.46

loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »

OPTIQUE Actuel

UN NOUVEAU LOOK

Pour mieux voir en beauté

Claudine Mathieu
Cérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée



ECOLE DES BOTRESSES

Malgré des temps difficiles et de plus en plus compliqués pour l'enseignement, nous essayons, dans la mesure du possible, et dans le respect des normes sanitaires de rendre la vie des enfants la plus agréable possible.

Nos petits du primaire sont ainsi partis en classes vertes à Saint-Hubert.

Nous avons également organisé une journée à la ferme pour les P1 et P2.

Dans le cadre des découvertes du patrimoine, les élèves du degré moyen se sont rendus une journée à Blegny Mine.

Toute l'école primaire a eu droit à une animation sur la sécurité routière.

Les tout-petits de la maternelle ont passé une matinée récréative au babysteps.

Une animation Cap Sciences a été organisée pour les enfants de M2 et M3.

Et pour toutes nos maternelles, Saint-Nicolas a fait une apparition virtuelle suivie d'un spectacle de marionnettes.

Nous avons fêté Halloween « en vase clos » en organisant des jeux dans la cour de récréation.

Malheureusement les classes vertes qui avaient été programmées pour le degré supérieur ont dû être supprimées suite à une décision du Codeco.

Comme vous le constaterez, même si nous sommes soumis à des règles dictées par une crise sanitaire qui nous semble interminable, nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants restent le moins impactés possible.

Nous espérons pouvoir vous revoir bientôt dans des circonstances festives et sans masques.





ÉCOLE TOUT VA BIEN

La science dans tous ses états à l'école Tout va bien

Un accent particulier a été mis sur l'apprentissage des sciences en 2021 à l'école Tout va bien. Ce fut l'occasion de proposer aux élèves de toutes les classes maternelles et primaires des activités de découvertes variées et enrichissantes. Les circonstances sanitaires sont telles que les activités au sein de l'école ont été privilégiées mais pas uniquement.

Avec le retour du printemps, les enfants ont découvert les secrets d'un poulailler « nomade » installé le temps d'une journée sous le préau de l'école. Cette activité est proposée par la Ferme de Roloux qui s'était déjà installée précédemment dans nos infrastructures pour réaliser du jus de pommes avec les petits de notre école.

La rentrée des classes a été l'occasion d'organiser une semaine entière d'animations nature à la Maison des terrils de Saint-Nicolas, à la découverte du riche biotope de ce site.

Enfin, nous avons accueilli durant l'automne les animateurs de l'équipe de « Cap sciences ». Les élèves de toutes nos classes ont ainsi pu profiter de leur expertise et du matériel adéquat pour aborder des domaines aussi variés que le corps humain, l'optique ou le magnétisme. C'est la deuxième année de collaboration de notre école avec ce collectif scientifique. Une expérience qui apporte une pleine satisfaction et que nous comptons bien pérenniser au fil des années.



L'ÉCOLE SAINT-LAMBERT ET LES OISEAUX.

Dans notre école, nous avons la chance d'avoir vue sur des arbres et arbustes, ce qui nous permet d'observer les

"transformations" de la nature suivant les différentes saisons, d'apprendre à reconnaître les oiseaux, à les nommer, ...

Cet hiver, nous avons lancé un nouveau projet avec les enfants : améliorer le bien-être des oiseaux et favoriser leur reproduction.

Avant toute chose, nous sommes allés surfer sur internet afin de découvrir comment nous y prendre (et grâce aux tableaux interactifs dans nos classes, c'est pratique de faire ce genre de recherche).



Ensuite, nous avons construit et décoré des nichoirs, réalisé des boules de graisse, créé des mangeoires et installé des coupelles d'eau.

Quel plaisir de voir la motivation et l'implication des enfants. Quel bonheur de voir l'émerveillement dans leurs yeux pendant qu'ils observaient les rouges-gorges, les mésanges et les pies venir manger les préparations faites de leurs petites mains. Quelle fierté pour eux comme pour nous de vivre un tel projet d'école.





L'ESPACE EMPLOI SAINT-NICOLAS

L'Espace Emploi Saint-Nicolas est toujours présent et à votre écoute afin de :

1. Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.
2. Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi et ce dans un souci de coordination sociale efficace.
3. Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.
4. Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
 - Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
 - Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
 - L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
 - Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

UNIQUEMENT SUR RDV :

N'hésitez pas à nous joindre :

Claessens Françoise (Responsable du Service Emploi)

63- Rue de l'Hôtel communal - 4420 St-Nicolas - 0495.94.80.90

Espace.emploi@saint-nicolas.be

Michel Mauricette (Conseillère emploi Mirel) - 0476.96.56.99 - Mauricette.michel@mirelasbl.be





LE COMMERCE LOCAL

SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL

La crise « COVID 19 » nous a tous frappés de plein fouet, nos commerçants n'ont bien sûr pas été épargnés tant sur le plan humain que sur le plan économique. L'Administration Communale de Saint-Nicolas, par le biais du service du Commerce Local, tient à marquer son soutien à tous les commerçants de l'entité.

Si vous êtes un commerçant et que vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le Service du Commerce (04.252.98.90), nous ferons tout notre possible pour vous apporter notre aide.

D'autre part, le Collège et le Conseil Communal ont décidé de prendre plusieurs mesures pour soutenir concrètement nos commerçants.

Ceux-ci seront exonérés des taxes suivantes pour l'année 2022 :

- *Taxe sur les débits de boisson*
- *Taxe sur les enseignes et affiches lumineuses*
- *Taxe sur l'occupation du domaine public (terrasse)*

D'autres mesures seront prises afin de renforcer la consommation de produits locaux.

PLAN D'AIDE AU COMMERCE LOCAL

Nos commerces locaux sont essentiels pour notre commune ; ils participent en effet activement à la convivialité des quartiers, en contribuant aux liens sociaux entre leurs habitants, et en particulier pour les personnes isolées.

Au-delà du plan de soutien aux commerces et aux associations de notre commune déployé en 2021 afin de faire face aux conséquences dramatiques de la crise sanitaire, la commune de Saint-Nicolas, via le service du Commerce Local met en oeuvre une politique de développement du commerce de proximité.

Dans ce cadre, le service du Commerce réitère une opération chèques commerce local. L'objectif principal est d'injecter 250.000 euros dans l'économie locale via des chèques d'une valeur faciale de 5,00 €, uniquement utilisables auprès des commerces participants, dont vous trouverez la liste sur le site communal : www.saint-nicolas.be

Pour rappel, une campagne de distribution de 4 chèques de 5 euros par ménage vient de se terminer. Pour tout ménage qui n'aurait pas encore récupéré ses chèques, il est possible de les obtenir au Service du Commerce de l'Administration Communale de Saint-Nicolas durant les heures d'ouverture à savoir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le service au 04/252.98.90

A travers ce plan de soutien, c'est donc à la fois une promotion du « commerce de proximité » et un coup de pouce à votre pouvoir d'achat !



NOUVEAUX COMMERCES

Cash italia a ouvert fin décembre 2021

Venez découvrir toutes les saveurs de l'Italie dans un seul magasin

Adresse :

**Rue Pierre Wathieu 41
4420 Saint-Nicolas**

Heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 9h00 à 19h00



Au dodu dodo

En route pour un voyage culinaire exotique, venez goûter la cuisine de Christophe et ses spécialités de l'île Maurice. Il s'agit d'une cuisine « pluriculturelle » tantôt à tendance asiatique, indienne, créole ou maghrébine. C'est aussi de la cuisine familiale ainsi que la préparation de sandwich « foodstreet mauricienne »

Vous pouvez également y trouver des préparations végétariennes.

Christophe et son épouse vous accueillent avec le sourire dans un cadre coloré du lundi au samedi de 11h00 à 18h30

Rue Ferdinand Nicolay 656 - 4420 St-Nicolas - Tel. : 04/.224.04.94



Après trente années de Kinésithérapie et d'Ostéopathie, le projet d'élaborer un centre pluridisciplinaire à Saint Nicolas, tenait à cœur à Didier et Nathalie Tabruyn.

Lieu d'échange entre différents professionnels de la santé, l'envie de travailler en équipe, de s'ouvrir aux autres disciplines et la facilité pour le patient de trouver le soin adéquat dans une seule et même structure, Osté + est né !

Osté + veut mettre le patient au cœur de son projet, il est son essentiel !

Qui allez-vous trouver chez Osté + ?

- Ostéopathes adultes et pédiatriques ;
- Kinésithérapeutes spécialisés en : pédiatrie, thérapie manuelle, kinésithérapie sportive, drainage lymphatique ;
- Sage-femme ;
- Diététicienne ;
- Professeurs d'éducation physique : renforcement musculaire, Pilates ;
- Coach scolaire ;
- Coach de vie ;
- Psychologue adulte et pédiatrique ;



- *Pédicure médicale ;*
- *Kinésologue ;*
- *Réflexologue ;*
- *mais aussi : du massage bien être, du Reiki, du Shiatsu, des massages bébé, du sevrage tabagique;*



Où se situe Osté + :

Rue Ferdinand Nicolay, 129 - 4420 à Saint-Nicolas

**Plus d'informations sur <http://osteplus.be/>
ou sur notre page Facebook : Osté +**

**Un renseignement, une prise de rendez-vous :
0498.43.93.63.**

LISTE DES JOURS DE DÉROGATION POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS SOUMIS A L'OBLIGATION D'OBSERVER UN JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE ANNÉE 2022

1. Quartier de Montegnée (ancienne commune de Montegnée) à l'exclusion des rues L.Pâques et Bons Buveurs

<i>1^{er} dimanche soldes d'hiver (dimanche 09-01-2022)</i>	<i>semaine du samedi 08-01 au vendredi 14-01</i>	<i>1 jour</i>
<i>Saint-Valentin (lundi 14-02-2022)</i>	<i>semaine du mardi 08-02 au lundi 14-02</i>	<i>1 jour</i>
<i>Pâques (dimanche 17-04-2022)</i>	<i>semaine du mardi 12-04 au lundi 18-04</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête du travail (dimanche 01-05-2022)</i>	<i>semaine du mardi 26-04 au lundi 02-05</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête des Mères (dimanche 08-05-2022)</i>	<i>semaine du lundi 02-05 au dimanche 08-05</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête des Pères (dimanche 12-06-2022)</i>	<i>semaine du lundi 06-06 au dimanche 12-06</i>	<i>1 jour</i>
<i>1^{er} dimanche soldes d'été (dimanche 03-07-2022)</i>	<i>semaine du lundi 27-06 au dimanche 03-07</i>	<i>1 jour</i>
<i>Assomption (lundi 15-08-2022)</i>	<i>semaine du mercredi 10-08 au mardi 16-08</i>	<i>1 jour</i>
<i>Toussaint (mardi 01-11-2022)</i>	<i>semaine du mercredi 26-10 au mardi 01-11</i>	<i>1 jour</i>
<i>Armistice (vendredi 11-11-2022)</i>	<i>semaine du lundi 07-11 au dimanche 13-11</i>	<i>1 jour</i>
<i>Saint-Nicolas (mardi 06-12-2022)</i>	<i>semaine du mercredi 30-11 au mardi 06-12</i>	<i>1 jour</i>
<i>Noël (dimanche 25-12-2022)</i>	<i>semaines du dimanche 11-12 au samedi 31-12</i>	<i>4 jours</i>
<i>Nouvel An (dimanche 01-01-2023)</i>		

15 JOURS



2. Quartier de St. Nicolas (ancienne commune de St. Nicolas) y compris les rues L. Pâques et Bons Buveurs

<i>1^{er} dimanche soldes d'hiver (dimanche 09-01-2022)</i>	<i>semaine du samedi 08-01 au vendredi 14-01</i>	<i>1 jour</i>
<i>Saint-Valentin (lundi 14-02-2022)</i>	<i>semaine du mardi 08-02 au lundi 14-02</i>	<i>1 jour</i>
<i>Pâques (dimanche 17-04-2022)</i>	<i>semaine du mardi 12-04 au lundi 18-04</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête du travail (dimanche 01-05-2022)</i>	<i>semaine du mardi 26-04 au lundi 02-05</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête des Mères (dimanche 08-05-2022)</i>	<i>semaine du lundi 02-05 au dimanche 08-05</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête des Pères (dimanche 12-06-2022)</i>	<i>semaine du lundi 06-06 au dimanche 12-06</i>	<i>1 jour</i>
<i>1^{er} dimanche soldes d'été (dimanche 03-07-2022)</i>	<i>semaine du lundi 27-06 au dimanche 03-07</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête de Saint-Nicolas (dimanche 07-08-2022)</i>	<i>semaine du jeudi 04-08 au mercredi 10-08</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête de Saint-Gilles (dimanche 04-09-2022)</i>	<i>semaine du mercredi 31-08 au mardi 06-09</i>	<i>1 jour</i>
<i>Toussaint (mardi 01-11-2022)</i>	<i>semaine du mercredi 26-10 au mardi 01-11</i>	<i>1 jour</i>
<i>Saint-Nicolas (mardi 06-12-2022)</i>	<i>semaine du mercredi 30-11 au mardi 06-12</i>	<i>1 jour</i>
<i>Noël (dimanche 25-12-2022)</i>	<i>semaines du dimanche 11-12 au samedi 31-12</i>	<i>4 jours</i>
<i>Nouvel An (dimanche 01-01-2023)</i>		
		<hr/> 15 JOURS

3. Quartier de Tilleur (ancienne commune de Tilleur)

<i>1^{er} dimanche soldes d'hiver (dimanche 09-01-2022)</i>	<i>semaine du samedi 08-01 au vendredi 14-01</i>	<i>1 jour</i>
<i>Saint-Valentin (lundi 14-02-2022)</i>	<i>semaine du mardi 08-02 au lundi 14-02</i>	<i>1 jour</i>
<i>Pâques (dimanche 17-04-2022)</i>	<i>semaine du mardi 12-04 au lundi 18-04</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête du travail (dimanche 01-05-2022)</i>	<i>semaine du mardi 26-04 au lundi 02-05</i>	<i>1 jour</i>
<i>Fête des Mères (dimanche 08-05-2022)</i>	<i>semaine du lundi 02-05 au dimanche 08-05</i>	<i>1 jour</i>

Fête des Pères (dimanche 12-06-2022)	semaine du lundi 06-06 au dimanche 12-06	1 jour
1 ^{er} dimanche soldes d'été (dimanche 03-07-2022)	semaine du lundi 27-06 au dimanche 03-07	1 jour
Assomption (lundi 15-08-2022)	semaine du mercredi 10-08 au mardi 16-08	1 jour
Toussaint (mardi 01-11-2022)	semaine du mercredi 26-10 au mardi 01-11	1 jour
Armistice (vendredi 11-11-2022)	semaine du lundi 07-11 au dimanche 13-11	1 jour
Saint-Nicolas (mardi 06-12-2022)	semaine du mercredi 30-11 au mardi 06-12	1 jour
Noël (dimanche 25-12-2022)	semaines du dimanche 11-12 au samedi 31-12	4 jours
Nouvel An (dimanche 01-01-2023)		
		<hr/> 15 JOURS



FÊTE DES COMMERÇANTS

Le service du Commerce a décidé de mettre à l'honneur les commerçants de notre commune.

Quoi de mieux pour cela que d'organiser une fête !!!

Nous vous invitons donc à participer à celle-ci le DIMANCHE 19 juin de 14h00 à 22h00 place Renan (quartier du Pansy)

Au programme :

Stands de dégustation tenus par nos commerçants

Manège, pêche aux canards ...

Animation musicale par RADIO PRIMA et concerts

Clôture par notre DJ « National » OLI SOQUETTE

Nous espérons vous y voir nombreux pour mettre à l'honneur nos commerçants dans une ambiance festive et chaleureuse.





LE SERVICE DES SÉPULTURES

Photo au levé du jour du cimetière de Montegnée

RAPPEL TRES IMPORTANT : l'entretien des tombes !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes familiales par les familles n'est pas suivi.

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.
- La gestion des zones non-encore affectées.

A charge des familles ou ayants droit

- L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

PATIENCE ET PRÉVOYANCE POUR LES CONCESSIONS PLEINES TERRES

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol.

Si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 80cm de profondeur.

Comment nettoyer une tombe de manière écologique ?

Quel que soit le matériau installé, c'est de « l'huile de bras » qui s'avère être le plus efficace.

Cette tâche sera d'autant plus facile si l'entretien est régulier.



Voici quelques tuyaux pour l'amélioration de l'entretien

Sur la pierre :

La pierre d'argile (ou argile fine ou poudre de craie) :

1. Diluez le produit dans l'eau froide.
2. Frottez avec une brosse.
3. Rincez ensuite à l'eau claire.

De l'eau et du sable :

1. Mouillez la pierre avec de l'eau.
2. Epandez du sable.
3. Brossez ensuite la pierre.
4. Terminez en rinçant à l'eau claire.

Des cristaux de soude (portez des gants en caoutchouc lors de l'utilisation) :

1. Mélangez les cristaux dans de l'eau bien chaude.
2. Frottez avec la brosse

Du savon noir (uniquement sur les pierres lustrées) :

1. Appliquez le savon avec une brosse souple.
2. Rincez ensuite à l'eau claire.
3. Lustrez la pierre avec un chiffon.

Sur le marbre :

Du savon noir dilué est suffisant pour nettoyer une dalle en marbre.

Sur le granit :

Un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau est suffisant.

NE PAS UTILISER Les produits à base d'eau de Javel car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.

Du nouveau dans nos cimetières : LA BRIGADE VERTE !

La gestion « verte » de nos cimetières est reprise dans son intégralité par une brigade verte dévolue à l'entretien de nos cimetières.

En effet, depuis l'arrêt total de l'utilisation des herbicides, il était devenu impossible de gérer les mauvaises herbes qui prolifèrent au gré de la météo et d'assurer les inhumations de manière optimale.

C'est pourquoi, à travers une synergie entre le service des sépultures et celui de l'environnement, nous avons créé une « brigade d'intervention » dite « verte » afin de clarifier les missions et de retrouver plus de contrôle dans la gestion de nos cimetières.

Avec cette nouvelle formule, le service des sépultures souhaite rencontrer les attentes de la population.

Le Service des Sépultures remercie chaleureusement le service de l'Environnement pour cette belle collaboration et son excellent travail.

« Campagne d'exhumations »

Grâce à la cellule du Patrimoine Funéraire de la Région Wallonne, plus particulièrement l'équipe de Monsieur Xavier Deflorenne, nous avons accueilli pour une journée de « formation » un renfort non négligeable de 10 stagiaires. Unissant nos forces sous l'œil avisé de M. Deflorenne, nous avons entamé la récupération des tombes abandonnées par leur propriétaire.

IMPORTANT

Soyez donc attentifs, aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture pourra être récupérée par la commune dans le respect de la



législation en la matière et du respect dû aux défunts. Les corps seront portés en ossuaire, et le monument, conservé ou démantelé, selon sa qualité et son état. Pour toute information sur l'état de la concession d'un de vos proches, vous pouvez vous adresser au service Etat Civil de votre commune.

Equipe complète du chantier d'exhumations du mercredi 16 février 2022.

LES PROJETS 2022

- Aménagement des bacs à déchets de nos cimetières en tout nouvel espace avec des gabions.
- Reprise des sépultures à l'état d'abandon et aménagement des espaces.
- Campagne d'exhumations.
- Réaménagement des espaces verts.

UN CIMETIERE VERT, J'ADHERE !

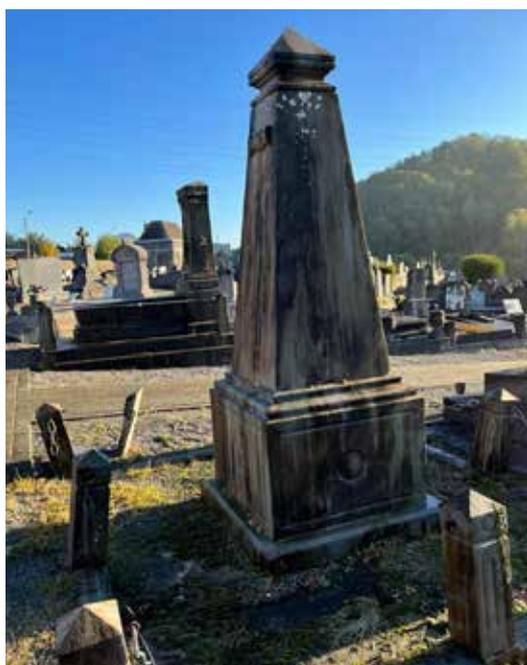
Ceci n'est pas un slogan publicitaire mais bien une demande à la population de nous aider dans cette nouvelle optique de végétalisation de nos cimetières.

La période « du pesticide pour tout » est révolue. **L'utilisation de produits herbicides, bio ou pas, est totalement interdite dans tous les espaces publics de notre commune et par conséquent dans les cimetières.**

La problématique de la mise en place d'une gestion différenciée des cimetières nécessite un travail de fond, tant au niveau des mentalités que de l'organisation de l'espace dans les cimetières.

Dans un objectif environnemental, la Région Wallonne propose, plutôt que de désherber, d'enherber c'est-à-dire de végétaliser les allées, favoriser les plantations entre les monuments, fleurir de façon raisonnée.

Aidez-nous à respecter la nature, à embellir nos cimetières de façon naturelle.



Rénovation au cimetière de Montegnée d'un monument classé. Avant-Après.



Cédric Vranken
Président



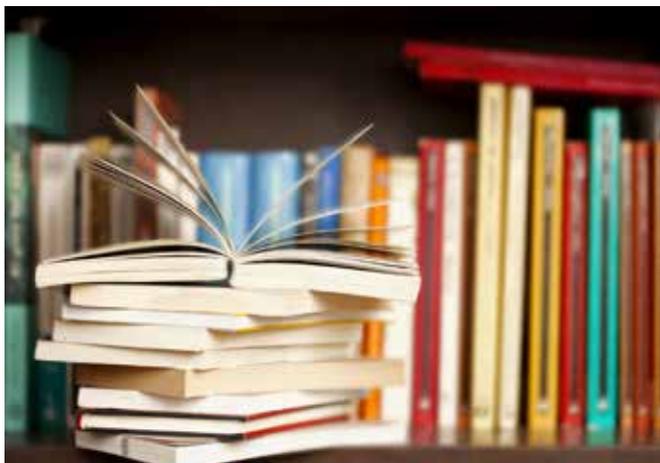
CPAS

Opération « Achat massif de livres belges »

Dans le cadre de la pandémie, qui est un frein pour le marché du livre et

de la culture en général, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé l'opération « Achat Massif de livres Belges ».

Le CPAS de Saint-Nicolas a pu, grâce à cette opération, bénéficier d'un soutien financier pour acquérir des livres à destination du public éloigné de la lecture et soutenir les éditeurs et les auteurs. BD, documentaires, romans, livres de cuisine, etc. sont mis à disposition des bénéficiaires sous forme de prêt.



SERVICE INSERTION SOCIALE

Vous êtes bénéficiaires du CPAS, vous avez entre 18 et 65 ans et vous n'avez pas accès à l'emploi, le service d'insertion sociale vous propose de participer aux activités qu'il organise.

Atelier bricolage

Gratuit

Tous les vendredis de 9h00 à 12h00

Rue Florent Joannes 96,
4420 St-Nicolas

ATELIER PATISSERIE

Gratuit

Tous les lundis de 9h00 à 12h00

Rue Florent Joannes 96,
4420 Saint-Nicolas

DÉPÊCHEZ-VOUS! PEU DE PLACES SONT DISPONIBLES

CINÉ DÉBAT

Tous les mercredi de 9h00 à 12h00

GRATUIT

POPCORN

CINEMA CINEMA

RUE FLORENT JOANNÈS 96
4420 SAINT-NICOLAS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
0456/34.16.37

RÉSIDENCE SPRINGUEL-HELLIN

Expérience-pilote du finger food

Le finger food (manger-main en français) permet aux personnes ayant des troubles cognitifs et parfois physiques, de s'alimenter de façon autonome en utilisant leurs doigts, tout en leur garantissant un apport calorique quotidien adapté.

Concrètement, la nourriture est présentée en petites portions de manière esthétique, colorée et appétissante pour répondre aux problèmes de mastication et de déglutition.





Cédric Vranken
Président



L'objectif du finger food est que la personne récupère un peu d'autonomie et d'indépendance mais aussi de la ramener vers le plaisir de manger.

Une centenaire à notre Résidence

*« On n'a pas tous les jours 100 ans, ça nous arrive, une fois seulement
De ce bout de temps si vite passé, on n'en profite jamais assez
Et un jour, on se dit tristement, on n'a pas tous les jours 100 ans »*

Tous les résidents ainsi que les membres de la famille ont participé à cet événement exceptionnel : champagne, huitres et chansons.

Des moments de partage chaleureux, des instants gravés dans nos cœurs.



Un peu de flamenco

Le mardi 7 février 2022, la fille d'un membre du personnel nous a fait le plaisir de venir faire une petite démonstration de flamenco. De quoi se mettre en jambe pour la journée espagnole du mois de mars .

Offre d'emploi

Notre maison de repos recherche activement des infirmiers (H/F/X).

Si ce poste vous intéresse, nous vous invitons à déposer votre candidature comportant votre curriculum vitae et une lettre de motivation, à l'attention de Madame Aude GENDARME, Directrice de la Résidence Springuel-Hellin, à l'adresse suivante :

info@cpasdesaintnicolas.be - Page Facebook

Cet article vous a donné envie d'en savoir plus sur les activités quotidiennes de notre Résidence ?

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook : Résidence Springuel-Hellin



Lavoir « Au fil de la lessive »
Rue de l'Enseignement 9/1 - 04.233.17.40

Promotion : venez profiter de notre offre exceptionnelle (Offre valable jusqu'au 31/08/2022)

C'est le moment de penser à entretenir nos édredons. Imaginez toutes les heures passées dans votre couette. Pendant la nuit, le corps n'est pas inactif, il bouge et transpire.

Nous vous conseillons de lessiver votre couette au minimum tous les 6 mois. Tous les 4 mois, si vous souffrez d'allergies ou êtes particulièrement sensibles aux acariens.

Avec les températures et les intempéries, il est moins facile d'aérer sa couette en hiver qu'en été. Chaque nuit, nous transpirons dans notre lit. Ajoutez à cela la chaleur ambiante de nos intérieurs issue du chauffage, votre lit peut devenir un espace de prolifération de bactéries et d'acariens.

Aérer sa couette est un geste d'hygiène, tout comme la laver régulièrement. C'est aussi un moyen de conserver sa couette plus longtemps en meilleur état.

Secouer sa couette tous les jours permet de redonner son gonflant au duvet et de disperser poussières et résidus.

**AU FIL DE LA LESSIVE
LAVOIR DU C.P.A.S.**

**Promo
Couette**

Couette 1 pers. ⇒ 8,00 €
Couette 2 pers. ⇒ 10,00 €

Rue de l'Enseignement, 9/1
4420 SAINT-NICOLAS
Tél.: 04.233.17.30-40



LA P'TIT BOUTIC

Envie de redonner une seconde vie à vos vêtements et d'augmenter votre dépense mensuelle pour de nouveaux achats ?

« Pensez malin...Pensez à notre boutique de seconde main... »

**N'hésitez pas à contacter nos
conseillères 04.233.77.20
ou rendez – vous rue F. Nicolay 664 à
4420 Saint-Nicolas**





PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57
4420 Saint-Nicolas
Tel : 04.254.71.17
E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook : Plan de Cohésion Sociale Saint-Nicolas
Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

L'ATELIER WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise un nouvel atelier tous les jeudis de 9h00 à 12h00 à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479.97.00.63
Service gratuit.



BUDGET PARTICIPATIF

La Commune lance son 1^{er} budget participatif (20.000 €).

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Vous êtes une ASBL, un groupe de citoyens...
Vous avez des idées pour votre quartier, pour la Commune ...vous souhaitez rentrer un projet mais vous ne savez pas comment vous y prendre...



Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 04.254.71.17.

TECHNIQUES ET ACTIVITÉS POUR UN MIEUX ÊTRE

- **Atelier de Gymnastique douce, stretching et relaxation**

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0494.66.31.20)

- **Atelier « Gym Zen » :**

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier, pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h à 15h30
à la salle de judo (rue des Ecoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)
Prix : 1,00 € par séance et 5,00 € de cotisation pour l'assurance annuelle
Renseignements au 04.254.71.17 ou au 0470.13.13.14 (Jeanine LIBERT)

- Atelier « **Les clés du bien-être** » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation

Tous les 1^{er} et 4^{ème} mercredi du mois : rue Bureaufosse, 111.

Tous les 2^{ème} et 3^{ème} jeudi du mois : rue Pasteur (1^{er} étage) Hall Omnisport.

Renseignements et inscriptions : 0471.85.56.85

COURS D'ACCOMMODAGE DES RESTES

Apprendre à cuisiner les restes, ce qu'il y a dans le frigo, des recettes « zéro déchet » et petit budget. Ce cours va vous permettre d'adapter d'autres comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage.

Contact et inscriptions : Joëlle BEAUJEAN 0471.85.40.83

« MEUBLEZ-VOUS »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ? En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas, nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles ou si vous désirez au contraire en profiter, il vous suffit de prendre contact avec Filip VENTO au 0470.13.14.06.

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile et seul celui en bon état pourra être accepté et distribué.

SALON DE COIFFURE SOCIAL Rue Florent Joannes n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes dans le besoin de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Toute personne bénéficiant du statut BIM.

Il est important pour les personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec l'assistante sociale Caroline STERCKX. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h.



Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	6,00 €
	Coupe + brushing	12,00 €
	Coupe + mise en plis	6,00 €
	Permanente + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration racine + coupe + brushing	15,00 €
	Mèches + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	25,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	25,00 €
	Coulage	6,00 €
Chignon	6,00 à 15,00 €	
Services hommes	Coupe homme	6,00 €
	Coupe tondeuse	4,00 €
Services enfants	Coupe garçon	4,00 €
	Coupe fille	4,00 à 6,00 €
Services étudiants à partir de 12 ans	Coupe garçon	5,00 €
	Coupe fille	9,00 €
	Coloration + coupe + brushing	14,00 €
	Mèches + coupe + brushing	15,00 €

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter ALAIMO Stefania / WITHOF Emilie au 0471.85.56.85



PÉDICURIE SOCIALE

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

- *Vous bénéficiez du CPAS ?*
- *Vous fréquentez nos colis alimentaires?*
- *Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?*
- *Vous résidez à Saint-Nicolas?*

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec l'assistante sociale Caroline STERCKX.

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04.254.71.17 ou 0471.85.56.85



BESOIN D'ÉCOUTE, D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services.

- **GUICHET SOCIAL**

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- *Information et orientation générale sur les services existants.*
- *Demande de renseignements sociaux divers.*
- *Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.*
- *Aide à la rédaction de courriers.*
- *Aide au remplissage de documents divers.*
- *Travail en réseau avec les services.*

Contact et rendez-vous : Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas.

Rue de l'Hôtel Communal, 57, à 4420 Saint-Nicolas - 0471.85.56.85

OPENADO

Openado est un service du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège destiné aux enfants et adolescents de 0 à 25 ans, à leur(s) famille(s) et aux professionnels du secteur psycho-médico-social.

Service d'accueil, d'information, d'orientation et de prévention s'adressant aux jeunes de 0-25 ans ainsi qu'aux familles, l'Openado permet à chacun de s'exprimer en toute confidentialité au sujet de toutes questions et/ou préoccupations liées à l'enfance, l'adolescence – Difficultés familiales, troubles du comportement, mal-être, conduites à risques, assuétudes et dépendances, stress, sexualité, violences familiales, suicide... ainsi que du soutien à la parentalité.

Nous proposons également un accompagnement psychologique gratuit en vue d'une meilleure orientation grâce à une psychologue détachée par la Province de Liège.

Le Plan de Cohésion Sociale est reconnu en tant qu'antenne Openado depuis fin décembre 2014 et nous organisons nos permanences :

Permanence téléphonique tous les jours.

Tous les jeudis sur rendez-vous (contact : Cécile IANNATONE, psychologue détachée de la Province de Liège)

Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous :

- **Personne de contact : Samuel HAZEE**
- **En nous contactant au 0479.97.01.05.**
- **En envoyant un mail à : openado-saintnicolas@hotmail.com (pour les professionnels).**
- **En vous rendant directement au lieu de permanence.**



Nous tâcherons de vous fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

SERVICE PAPILLON

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi et mercredi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493.40.33.11

ACTIVITÉS À LA MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannes 96, 4420 St-Nicolas - 0479.97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

ATELIER ÉCRITURE POÉTIQUE. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Un lundi sur 2, de 13h30 à 16h00, et un jeudi sur deux, de 13h30 à 16h00. Il reste encore de la place pour le groupe du jeudi.

G.A.C. Vous désirez manger sainement? C'est possible grâce au groupe d'achat commun de légumes et fruits biologiques! Tous les mardis de 17h00 à 18h00.

HALTE D'ACCUEIL ITINÉRANTE « BÉBÉBUS ». Accueil à des enfants de St-Nicolas entre 1 et 3 ans dans les locaux de la Maison de quartier le mardi et vendredi de 9h00 à 16h00. 5,00 € / enfant.

Renseignements et inscriptions : Barbara DETILLEUX, coordinatrice - 0473.76.86.30 - larbreessentiel@gmail.com

BOÎTE À LIVRES. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

TABLES DE CONVERSATIONS EN FRANÇAIS PRATIQUE. Vous pouvez apprendre le français dans la convivialité autour d'une tasse de café! Tous les mercredis de 9h15 à 12h30. GRATUIT. Possibilité d'avoir un interprète. (Le local se situe, Rue Malgarny, 1 – 4420 Tilleur).

ATELIER THÉÂTRE (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) : un lundi sur 2, de 13h00 à 14h30 & 14h30 à 16h00 – un mercredi sur deux, de 13h00 à 14h30 – GRATUIT.



Valérie Maes
Bourgmestre

ATELIER TRICOT SOLIDAIRE. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 9h30 à 12h00. 2,00 €/participation.

LE SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h00 à 18h00 - GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'encadrement scolaire de 3 à 4 enfants.

PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC :

Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier. Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0497.97.00.63

ACTIVITÉS AU SEIN DU LOCAL DE TILLEUR (RUE DE L'INDUSTRIE, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.

Atelier peinture : tous les mardis matin.

Renseignements : 0471.85.56.85



ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA MAISON DE JEUNES

Tu as des envies, des idées d'activités ou de projets à mettre en place... Viens nous rejoindre! Une équipe d'animateurs et d'animatrices est là pour te soutenir dans tes projets les plus fous!

Chaque semaine : des ateliers de danse urbaine, sur le genre, d'écriture et de rap, de voyage mais aussi du soutien scolaire avec des professeurs volontaires, du théâtre stand up ... Mais aussi des moments d'accueils collectifs où nous pouvons nous retrouver, échanger, discuter, nous soutenir. Les jeunes de la Maison de jeunes participent entre autre au Collectif Mixité qui porte son attention à l'égalité des genres dans les Maisons de Jeunes. Savez-vous que la Maison de Jeunes L'Atelier compte autant de jeunes filles que de garçons ?

Certain-es participent également au collectif DéDomination. Ce collectif recherche avant tout à faire avancer l'engagement citoyen de nos jeunes. L'objectif est de donner la parole aux jeunes en partant des discriminations subies et observées pour revendiquer une société plus inclusive et égalitaire.

L'identité de la Maison de jeunes de Saint-Nicolas

L'Atelier est une **Maison de Jeunes reconnue et agréée par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

Nous accueillons essentiellement des **jeunes entre 12 et 26 ans.** Nos objectifs sont centrés sur **l'éducation et le développement de la citoyenneté.** Nos missions consistent à co-construire avec les jeunes des outils qui les encouragent à devenir **des citoyens critiques et solidaires** désireux de s'impliquer dans la société.

La MJ est une porte ouverte sur le monde, un lieu de réflexion, un tremplin vers **la participation sociale, économique et culturelle des jeunes ou des moins jeunes.**

La Maison de jeunes est situés au 96 rue Florent Joannes dans le quartier du Pansy. L'ancienne école regroupe aujourd'hui plusieurs services communaux et associatifs : la maison de quartier du PCS, le comité de quartier du Pansy, la halte d'accueil itinérante "Bébé bus" et la ludothèque "Mille lieux de vie".

Qu'est ce qui est proposé ?

Horaire type de la maison des jeunes :

LES MARDIS

ÉCOLE DE DEVOIRS de 17h00 à 18h00, soutien scolaire avec professeurs confirmés en mathématique et en sciences. Travailler au calme, reprendre confiance, revenir au niveau, soutenir.

ATELIER BOXE de 18h00 à 19h30, initiation mixte à la boxe. En plus des bienfaits physiques de ce sport, la boxe permet d'apprendre à canaliser son énergie, à se contrôler et à respecter les autres.

LES MERCREDIS

ACCUEIL de 12h00 à 18h30, accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

ATELIER ROBOT de 13h30 à 15h30, atelier d'introduction à la programmation et à la construction de robot.

ÉCOLE DE DEVOIRS de 15h30 à 16h30, soutien scolaire avec professeurs confirmés en anglais et espagnol. Travailler au calme, reprendre confiance, revenir au niveau, soutenir.

& RELAXATION de 16h30 à 17h00, moment de détente et de connexion à soi pour expérimenter le calme, la confiance et l'estime de soi.

DANSE URBAINE de 17h00 à 19h00, l'expression corporelle, le rythme, la confiance en soi et en l'autre mais également l'estime de soi y sont travaillés. Il s'agit aussi de mobiliser les expressions corporelles sur base de thèmes choisis, discutés, réfléchis. La finalité est la création de chorégraphies et l'apprentissage de la scène.

CHANT, RAP, ECRITURE de 17h00 à 19h00, dans cet atelier, les jeunes découvrent les techniques hip-hop, le rap et le chant. Il s'agit de les amener à une réflexion artistique, à la découverte et l'apprentissage de l'écriture rythmique mais aussi à l'initiation de la création de musiques assistées par ordinateur (M.A.O) ainsi qu'à l'enregistrement en studio.

LES VENDREDIS

ACCUEIL de 14h00 à 21h00 : accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

Le week-end (1X par mois)

ATELIER VOYAGE : rencontres, créations, organisation d'activités, de sorties, ateliers cuisine du monde, de séjours ici ou ailleurs.

Chaque route nous ouvrira un peu plus au monde, à soi, aux autres.

ACCUEIL EN TOUT GENRE : accueil mensuel et discussions autour des relations amicales et affectives, des discriminations. C'est un moment dans un espace de confiance qui permet aux jeunes de s'exprimer mais aussi un lieu de débats thématiques en fonction des besoins et demande. Un second temps, permet l'expression et/ou la revendication via divers médias artistiques.

En recherche d'activités pour vos adolescents cet été ?

Tout au long de l'été, la Maison de jeunes organise plein de chouettes activités pour les adolescents de Saint-Nicolas :

- **Visites de ville en Belgique, Expositions**
- **Activités sportives et fun (kayak, pêche, ...)**
- **Séjour de quelques jours à une semaine avec les jeunes**
- **Journée entre filles, Journée à la mer, Journée à Aqualibi, ...**
- **Journée stage d'écriture & journée stage de danse**

Programme disponible début juin 2022 sur notre site internet mjatelier.be ou via facebook/
Instagram de la Maison des jeunes L'Atelier. (<https://www.facebook.com/AtelierMJSaintnicolas>).





SERVICE DE LA JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas.

Tel. : 04.254.71.17

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Le service jeunesse crée et soutient un ensemble de projets et d'activités au service des jeunes et de leurs familles tels que :

Stages

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires (Centre de la Marionnette, Cap Science,...).

Pour chaque stage, une garderie est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Renforcement pédagogique

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire, durant les vacances de Printemps et trois semaines en août.

Drive Mut

En collaboration avec la mutualité Solidaris, nous organisons des cours pour passer le permis théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu veux franchir la première étape de ton indépendance, n'hésite pas à t'inscrire.

Nous nous alignons sur les prix proposés par la mutuelle, à savoir 35,00€ pour 20h00 de cours.

Place aux enfants

Chaque année en octobre a lieu une matinée découverte du monde des adultes pour les enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaires.

Les enfants peuvent ainsi découvrir les activités économiques, politiques, sociales et culturelles de la Commune. Parmi les hôtes qui accueillent, on retrouve : les pompiers, la Maison des jeunes « L'Atelier », Radio Prima, le CREAVES, la clinique Vétérinaire Paul Janson, le SRPA et bien d'autres.

Cette activité est supervisée par les passes-murailles, des bénévoles constitués de parents et d'habitants qui se proposent pour encadrer vos enfants.

L'équipe de la jeunesse tient à remercier les hôtes et les bénévoles pour leur engagement dans ce projet et qui font en sorte que, chaque année, Place aux enfants soit une réussite.

Permanence jeunesse

Prochainement, notre service proposera un accompagnement social pour les jeunes jusqu'à 25 ans, en lien avec des thématiques sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Un travailleur social sera présent à la Maison des Jeunes « L'Atelier » une fois par semaine ou sur rendez-vous, rue Florent Joannes 96.

Il s'agira d'un espace d'écoute rien qu'à toi, pour te permettre de te livrer au sujet de différents



questionnements ou problèmes que tu rencontres, en toute confidentialité.

Permanence emploi

En collaboration avec Espace Emploi, nous organisons des permanences un mercredi après-midi par mois à la Maison des Jeunes « L'Atelier ».

Tu veux de l'aide dans ta recherche d'un job d'étudiant ? Tu viens d'obtenir ton CESS et tu ne sais pas quoi faire après ? Tu dois rédiger une lettre de motivation et tu ne sais pas comment t'y prendre ? Nous t'accompagnons dans toutes ces démarches et bien d'autres.

Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile et vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est **ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes** entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour **accomplir des projets solidaires** (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses **formations** en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des **chantiers collectifs** avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <https://www.service-citoyen.be/service.html>

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège :

Via le site :

clique sur "Inscris-toi à une séance d'info dès maintenant"

Par tél : 04.262 47 33

Par mail :

Laurence Hubert, coordinatrice de la province de Liège :

laurence.hubert@service-citoyen.be

VOUS ÊTES UNE ASBL OU UN SERVICE PUBLIC DYNAMIQUE EN WALLONIE?

Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation ?

6 mois à raison de 28h/semaine

**Contactez notre chargée des partenariats
Laura Fraikin:**

laura.fraikin@service-citoyen.be

Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités de votre organisation... un « win-win » assuré !

La Commune de Saint-Nicolas est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.



L'ASBL LAMEA

Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas - Sentier du Homvent, 4420 Saint-Nicolas
 (accès parking) Tél : 0494.628.288

lameaasbl@gmail.com - www.lamea.be - <https://www.facebook.com/Lameaasbl>

NOS ACTIVITES :

Enfants

École de devoirs : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et bénévoles. Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.

Atelier du mercredi : activités pour enfants (bricolages, cuisine, jeux ludiques, ...) de 13h30 à 16h00.

- **Ciné-club-junior :** projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.
- **Stages à thèmes :** durant les vacances scolaires pour des enfants de 6 à 12 ans. De 9h00 à 16h00 (garderie de 8h30 à 16h30) – 70,00 €. Prochains stages : Pâques (du 4 au 8 avril) et été (du 4 au 8 juillet).

Adultes

Banque Alimentaire : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois.

- **Café tricot :** un jeudi sur deux de 9h30 à 12h00. Venez tricoter, crocheter, tricotiner ou simplement papoter autour d'un café. Local « La Récré ». Entrée gratuite. Parking de l'asbl.

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou page Facebook.

SALLES DES FÊTES :

Location de 2 salles pour vos événements:

- **Salle « Les Lauriers »** pour 40 personnes : 200,00 €.
- **Salle « Le Foyer »** pour 150 personnes : 350,00 € sans cuisine et 450,00 € avec cuisine.



Locations possibles pour de nouvelles initiatives en journée et en soirée.

N'hésitez pas à nous contacter.

NOS PARTENAIRES :

FORMAGESTION : formation accélérée en gestion de base, salle « Les Lauriers ». Contact : 0498.32.32.47 ou connaissancesdegestion@gmail.com.

- **PPCA (Pensionnés, Pré-pensionnés, Chômeurs Âgés) :** groupe d'animation et de rencontres à thèmes une fois par mois de 14h30 à 16h30, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Cafagna.
- **GYM douce et stretching :** le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle « Les Lauriers ». Responsable M. Toussaint : 04.231.24.36 - 0478.94.87.43.

- **YOGA** : le mardi soir à partir de 19h, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Courtejoie : 0491/591.170.
- **REPAIR CAFE** : contact Frans Maggio 0495/38.38.13. Salle « Le Foyer ».
- **NICOSEL** : Système d'Entraide Local. Contact Frans Maggio 0495/38.38.13.

La location des salles des fêtes, les cours donnés par nos partenaires et l'organisation des activités dépendent de la situation sanitaire et des mesures en vigueur.



LES « JOYEUSES QUILTEUSES » DE SAINT-NICOLAS.

Le patchwork ne se résume pas à des « couvre-lits », loin de là !

Nos nombreuses réalisations en sont la preuve. Notre club compte actuellement 15 personnes de tout âge.

Chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, de 8h30 à 12h00, nous nous réunissons pour travailler, échanger des idées, mais surtout prendre du bon temps.

Si tu ne connais pas le patchwork, mais que tu sais tenir une aiguille, viens nous rendre une petite visite, découvrir nos travaux en cours, poser des questions et peut-être rejoindre notre groupe, sans aucune obligation, par curiosité ou par amitié.

Viens discuter avec nous autour d'une bonne tasse de café.

Où : rue Buraufosse 111 (à Saint-Nicolas, derrière le terrain de football)

Quand : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois

Horaire : de 8h30 à 12h00

Comité et renseignements :

Présidente : Jeannine Lismont 04.226.84.88 - Trésorière : Georgette Lismont 04.226.54.85

Secrétaire : Jeannine Kerfs 04.246.40.64 - Monitrice : Clairette 04.336.03.58



CENTRE DE LA MARIONNETTE

Après une longue année de fermeture suite aux conditions sanitaires imposées, le Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas a rouvert son atelier. Avec plus d'enthousiasme que jamais, les amateurs de marionnettes liégeoises ont pu à nouveau s'adonner à leur hobby voire leur passion.

Équipé de nouvelles machines pour améliorer la qualité du travail des sculpteurs, nous pouvons maintenant aussi accueillir des amateurs de tournage sur bois. Notre section « Po l' Wallon »

promotion du Wallon, n'est pas en reste. Elle a mis à profit ce temps de confinement pour éditer son quatrième livre, un « Index de synonymes en Wallon liégeois ».

Vous pouvez visiter notre site et ainsi vous rendre compte de nos agréables conditions de travail, de nos nombreuses réalisations et d'innombrables informations sur le monde merveilleux de la marionnette liégeoise et à travers le monde.

Nous vous accueillerons dans notre esprit de compagnonnage le mercredi et le samedi de 9h. à 16h. selon le calendrier scolaire dans notre atelier de la rue Buraufosse, 111 à Saint-Nicolas, au-dessus du terrain de football de Tilleur et toute l'année sur www.cemsnicolas.be ou via le 0496.25.15.70.

Un stage y sera organisé pendant les vacances de carnaval, du 28 février au 4 mars 2022, pour les enfants de 8 à 12 ans, en collaboration avec le « Service Jeunesse » de l'Administration Communale de Saint-Nicolas. Les enfants auront l'occasion de réaliser des marionnettes avec des matériaux recyclés.

**Infos et inscriptions : Service Jeunesse,
rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas. Tel : 04.254.71.17**

**Nos activités sont soutenues par le Service de la Culture de Saint-Nicolas.
Pour le CEMSN
Philippe GILLET**





L'ACADÉMIE DE MAGIE

Bonjour, avant toutes choses, nous avons juste eu le temps de faire quelques inscriptions (nouveaux membres) avant que de nouveau les salles ferment.

Heureusement, nous avons pu faire de la Magie par zoom, ce qui n'était pas évident, avec moins de monde et des explications en virtuels.

Pas facile d'être Magicien dans des conditions pareilles.

La culture a enfin ouvert ses portes, et c'est tant mieux, nous avons repris les cours en présentiel mais nous avons perdu quelques membres, seuls les plus assidus sont revenus, félicitations à eux.

Le calendrier est quelque peu chamboulé, mais voici la date de notre spectacle qui devait se dérouler en avril mais qui est reporté au 12 novembre 2022.

Pas grand-chose à dire si ce n'est « Prenez soins de vous ».



RADIO PRIMA

RADIO PRIMA ACCUEILLE DEUX NOUVEAUX STAGIAIRES DE L'ASBL « LES OLIVIERS » À GRIVEGNÉE

Radio Prima et le secteur associatif spécialisé se sont donné rendez-vous pour donner naissance à un projet haut en couleur de valorisation des rôles sociaux. Depuis peu, François et Aurélien ont intégré l'équipe de Radio Prima. Rencontre de compétences et d'univers différents donnant naissance à un projet social. C'est à l'initiative de Melchior Di Gregorio, chef de projet au sein de l'ASBL Apodeme Belle-Fleur – Radio Prima, qui, soucieux de développer au sein de Radio Prima un partenariat avec des personnes différentes, qu'est né ce partenariat.

« Tout commence lors d'un voyage en Sicile et ma rencontre avec Salvo Giordano, directeur de Prima Radio à Partinico, village situé près de Palerme. J'avais remarqué Domenico, jeune adolescent autiste. Domenico était précis, attentif et heureux d'être là. Cette observation n'allait plus quitter mon esprit jusqu'à ma rencontre avec Geneviève Beckers, éducatrice à l'ASBL Les Oliviers – Grivegnée. Il fallait impérativement ouvrir notre structure à des jeunes adultes pour vivre, avec toute l'équipe de bénévoles de Radio Prima, une nouvelle expérience riche de sens par l'intégration dans son équipe de deux personnes différentes. » explique Melchior Di Gregorio, chef de projet de Radio Prima. Echange de services, échange de compétences... Pour les uns accéder à ce qui paraît impossible, occuper une place dans un circuit de travail. Pour les autres se voir aider dans leurs tâches. Après quelques échanges téléphoniques, le projet prend vie. Et c'est donc quelques mois plus tard avec envie et crainte que, d'abord François, ensuite Aurélien, s'essayent à ce projet. François et Aurélien sont bénéficiaires de l'asbl « les Oliviers », service d'accueil de jours pour personnes adultes handicapées mentales à Grivegnée. « François et Aurélien sont deux personnes différentes âgées d'une vingtaine d'années, amoureux de l'outil informatique et désireux d'augmenter leur connaissance. Ils participent à un travail de gestion de bandes sons. C'est avec enthousiasme, fierté et détermination qu'ils se répartissent un travail bien utile, l'un télécharge des musiques et les confine dans une bibliothèque, l'autre les retravaille déterminant le moment de début et de fin de chaque chanson, le tout aidant l'animateur dans sa gestion de programmation. C'est avec conscience, réjouissance et un sentiment d'utilité qu'ils attendent le jeudi...moment devenu particulier. Moment de partage, moment d'évasion où pendant plus d'une heure et demie ils se sentent différents. » explique Geneviève Beckers, éducatrice à l'ASBL Les Oliviers – Grivegnée. Radio Prima – ASBL APODEME BELLE-FLEUR Chaussée Churchill 14, 4420 Montegnée 0499.36.18.81 (Melchior Di Gregorio)

Radio-prima@hotmail.com www.radioprime.be Radio Prima est disponible dans le Grand Liège en FM sur le 107.4 et en DAB+ sur bloc 12B, via notre application gratuite pour téléphones et tablettes et via notre site internet



TERRIL FESTIVAL INDOOR

DUTRONC

by Dutronc & Dutronc

RAPSAT

by Brasero

BALAVOINE

by Lipstick

THE GREASE MONKEYS

SPRINGSTEEN

by Born To Run

COVERBALLS

cover

THE SKADILLACS

cover ska

U-WAVE

cover

Les 9 & 10 SEPT.

Salle Culturelle de Montegnée

24, place Cri du Perron 4420 Saint-Nicolas

Infos : Marc 0497.763.991 / Eric 0476.73.63.52

CONFÉRENCES DA... & SOUPERS RENCONTRES
 MUSIQUE SOUPERS MAGIE DA... THÉÂTRE MATCHS THÉÂTRE
 SENIORS TOURNOIS RENCONTRES DÉGUSTATIONS TOURNOIS MAGIE
 ENFANTS SOUPERS RENCONTRES ADULTES DANSE
 SOUPERS EXPOS DANSE RENCONTRES HUMOUR
 DÉGUSTATIONS CHANSONS ADULTES RENCONTRES EXPOS
 THÉÂTRE CONFÉRENCES CONFÉRENCES
 & SENIORS ENFANTS



USEF ST-NICOLAS FUTSAL

Le club a été créé en 2010 par un groupe d'amis pour évoluer en Division 5 à la RIL. De saison en saison, la progression a été constante et depuis 4 ans nous évoluons en Division 1. Cette

saison, nous sommes en tête du championnat de Division 1 et espérons être champion et accéder à la division D'Honneur (La division la plus haute à la RIL) Nous serions ravis d'avoir du soutien en tribune pour cette fin de saison.

Les matchs à domicile se tiennent dans la salle de la Renaissance, le vendredi à 21H15.

page facebook : USEF St-Nicolas Futsal



MAISON GELAES ELECTROMENAGER - POELERIE – SANITAIRE



Vente et dépannage : BEKO
Entretien foyer gaz
Vente bonbonnes de gaz

Rue de la Fontaine 34
4420 Saint Nicolas

Tél : 04 233 86 93
GSM : 0499 20 68 70

CORDONNERIE François & fils

Depuis
1976

- Cordonnerie : Travaux en tout genre ● Maroquinerie : Grand choix de sacs et portefeuilles...
- Clés en tout genre, cylindres de porte, cadenas... ● Plaques d'immatriculation ● Piles ● Bracelets de montres ● Gravures en tout genre, sur plexi, alu, verre et plastique
- Fabrication de timbres en caoutchouc ● Plaques funéraires ● Personnalisation de tout type d'objet ●

TOUTES LES GRAVURES
SONT RÉALISÉES PAR
NOS SOINS

IMPRESSIONS SUR
T-SHIRT



Rue Saint-Nicolas, 399 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.226.89.82



- Centre de repassage
- Titres Services
- Aides ménagères à domicile
- Préparation de repas
- Courses ménagères.

Rue Adolphe Renson, 40b - 4420 Saint-Nicolas
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.
Le samedi de 9h00 à 12h00.

04.246.90.09 - 0495.94.47.72



NET VOLLEY SENIORS DE LA RENAISSANCE

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans avoir celle-ci, vous êtes les bienvenus, hommes et femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie de bouger pour garder ou retrouver la forme.

Venez nous rejoindre au club de net volley seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant pratiquer un peu de sport sans mouvement violent. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale.

Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué une discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.

Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !!

***Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur
chaque mercredi de 11h00 à 12h45 et chaque vendredi de 14 h 30 à 16 h 30.
N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Marie Machiroux au 0498.49.76.97
ou avec Patrick Isard au 0497.81.85.21 et Danielle Anciaux au 0476.65.26.43,
ils vous renseigneront si nécessaire.***

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous atten





FAITES APPEL À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

VOUS N'AVEZ PLUS LE TEMPS D'ENTREtenir VOTRE JARDIN OU D'EFFECTUER DES PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE? N'HÉSITÉZ PAS À FAIRE APPEL À NOS SERVICES. L'ALE EST LÀ POUR ÇA!

COMMENT FAIRE ?

Venez nous rencontrer en nos bureaux munis de votre carte d'identité, vignette de mutuelle ou droit d'inscription.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

L'inscription coûte 7€/an.
GRATUIT si vous êtes VIPO.
Vous payerez 6,45€/heure ou 5,95€/heure si VIPO.

QUELS SONT LES SERVICES QUE L'ALE PEUT VOUS PROPOSER ?

- Travaux de jardinage
- Entretien et rangement des caves, greniers, terrasses, garage
- Travaux d'entretien de plafonds, murs, ...
- Travaux de peinture et de pose de papier peints
- Petits travaux de maçonnerie
- Travaux d'aménagement de la maison (accrocher une barre de tenture, monter un meuble, ...)
- Aide lors d'un déménagement
- Garderie d'enfants
- Aide aux personnes âgées
- Garderie dans les écoles



Nous travaillons aussi avec les ASBL, les associations non commerciales, les agriculteurs et les horticulteurs.

Toutes ces tâches doivent être des tâches refusées par les professionnels en raison de leur faible importance.

Vous aimez jardiner ? Vous êtes bon bricoleur/euse ? L'ALE RECRUTE !

Nous sommes à la recherche de personnes motivées, disponibles et sérieuses. Si vous souhaitez nous rejoindre, voici les conditions :

- Bénéficier d'allocations de chômage : Depuis 2 ans si -45 ans ou depuis 6 mois si 45 ans et +
- Bénéficier d'un RIS



Agence Locale pour l'Emploi

Agence locale pour l'emploi de Saint-Nicolas
 Rue du Centre, 303 à 4420 Saint-Nicolas
 Téléphone : 04.224.19.24 - info@alesn.be
 Joignable par téléphone du lundi au jeudi jusque 16h30 et vendredi jusque 12h00
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h-11h30 - Fermé le jeudi

Agence Local pour l'Emploi

A LA RECHERCHE D'UNE AIDE-MÉNAGÈRE ?

LA SECTION TITRES SERVICES DE L'ALE DE SAINT-NICOLAS EST LA POUR VOUS AIDER !

✨ Une solution avantageuse pour vos activités telles que :



Les titres-services vous aident à gérer vos tâches ménagères et vous simplifient la vie au quotidien !

- ✨ 9€/heure prestée
- ✨ Un moyen de paiement sûr et sécurisé
- ✨ L'achat de titres-services vous donne droit à une réduction d'impôts



Pour plus de facilité, optez pour les titres-services électroniques



**Agence Locale
pour l'Emploi**

Agence locale pour l'emploi de Saint-Nicolas

Rue du Centre, 303 à 4420 Saint-Nicolas

Téléphone : 04.224.19.24 - info@alesn.be

N°agrément : 01544

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h-11h30 -

Fermé le jeudi



**A LA RECHERCHE DE TRAVAIL
COMME AIDE-MÉNAGÈRE ?**

NE CHERCHEZ PLUS !

ET REJOIGNEZ LA SECTION TITRES
SERVICES DE L'ALE DE SAINT-NICOLAS



**UN(E) AIDE MÉNAGÈRE
FAIT BIEN PLUS
QU'UN SIMPLE
NETTOYAGE.**

En tant qu'aide ménagère, vous êtes responsable des tâches ménagères quotidiennes, telles que :

- le nettoyage, mais aussi la lessive et le repassage, mais aussi faire des petites courses et également la préparation de repas simples.



Agence Locale
pour l'Emploi

Intéressé(e) ?
Envoyez votre candidature à info@alesn.be

Rue du Centre, 303 à 4420 Saint-Nicolas
Téléphone : 04.224.19.24



LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

Suite à la mise en ordre de nos statuts, le Conseil d'Administration de la MDL de Saint-Nicolas est devenu l'Organe de Gestion de la Maison de Saint-Nicolas. Nous sommes heureux d'accueillir des membres de l'ASBL ayants rejoint cet Organe de Gestion. Merci pour leur investissement futur.

La citation

*La sagesse
commence dans
l'émerveillement*

Socrate

Le mot

La **sagesse** est un concept utilisé pour qualifier le comportement d'un individu, souvent conforme à une éthique, qui allie la conscience de soi et des autres, la tempérance, la prudence, la sincérité, le discernement et la justice s'appuyant sur un savoir raisonné. Cette définition est celle du dictionnaire.

Quant est-il de la nôtre ? Bonne question ! Quels sont les moyens que nous possédons pour avoir ou atteindre une certaine forme de sagesse ?

Histoire et développement de la sagesse

Dans le domaine de la philosophie, la sagesse représente un idéal de vie vers lequel tendent les philosophes, « amoureux de la sagesse », qui « pensent leur vie et vivent leur pensée », à travers le questionnement et la pratique. Ne sommes nous pas, à nos heures perdues un peu...beaucoup...passionnément, philosophes ?

Le calme et la modération apparaissent fréquemment comme composantes de la sagesse dans les définitions académiques. L'usage retient parfois ces seules qualités lorsqu'il qualifie une personne de sage, comme pour un enfant lorsqu'il est obéissant et tranquille.

La sagesse a une histoire, forgée depuis des siècles par des hommes et des femmes illustres qui ont marqué leur temps, et que Roger-Pol Droit qualifie de « héros de la sagesse ».

Les sages sont des grandes figures antiques qui ont marqué l'évolution de l'humanité, des êtres exceptionnels, exemples d'accomplissement, ouvreurs de chemin à suivre. Bouddha, Socrate, Confucius, Lao-Tseu, Salomon et bien d'autres sont parvenus jusqu'à la sagesse. Ils l'ont incarnée et vécue. Mais pour y parvenir, ce fut pour chacun une succession d'épreuves et de combats où le principal adversaire, finalement, n'était que leur propre existence. Ces héros se sont vaincus eux-mêmes. Ils ont traversé et surmonté les doutes, désespoirs, erreurs et pièges du corps et de l'âme.

La sagesse commence dans l'émerveillement...revenons un instant à ce cher Socrate. La sagesse, telle que l'a pensée Socrate, est une base stable du modèle antique. Plusieurs courants ont par la suite repris, nuancé ou affiné ce concept. Les Stoïciens et les Épicuriens définissent la sagesse comme la maîtrise des désirs par la raison et la connaissance de ce qui est de notre ressort et de ce qui ne l'est pas.

En conclusion : les différentes définitions retrouvées ci et là dans les livres, sur internet, les réseaux et



leurs citations...sont en partie le reflet de cette sagesse qui nous tiens tant à cœur.

Avoir de la sagesse, n'est-ce pas avant tout puiser au fond de soi pour être en parfait équilibre entre « le faire » et « le penser » ?

L'information

Le programme de nos prochaines activités.

Nous souhaitons recevoir les conférenciers suivants sans pour autant à ce jour (21 février) connaître leurs disponibilités.

- Conférence-débat « les anecdotes médico-légales de l'histoire de France » par Philippe Boxho.
- Conférence-débat : « Les réfugiés dans leur contexte global » par M. Emmanuel Sindayihebura, Directeur du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile « Le Merisier ».
- Concert conté "Barbara, chapeau bas" par Hervé Persain.
- Conférence- débat : « Les violences faites aux femmes » par Jean-Louis Simoens, Coordinateur de la ligne d'écoute violences conjugales et des Pôles de ressources en violences conjugales

Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés » situé rue Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Eric Rensonnet

Coordinatrice : Nathalie Postelmans

**Téléphone l'après midi uniquement :
04.253.41.45**

E mail : mdl.stnicolas@gmail.com





COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la laïcité,

Avant toute chose, je voudrais en mon nom personnel, mais aussi au nom de tous les Membres de notre

Comité rendre hommage à un de nos Membres récemment disparu.

Le « Premier » d'entre nous, Monsieur Marcel Wilmotte, qui a été le fondateur de nos deux mouvements. Personnalité bien connue de notre population puisqu'il exerça pendant de nombreuses années les fonctions d'Echevin de l'Instruction publique, Marcel était un homme de convictions tant sur le plan politique que laïque. Fidèle à son engagement laïque, il crée en 1976 avec quelques amis, et à l'instigation de son papa, une association de fait nommée Comité Humaniste d'Action Laïque de Saint-Nicolas. Quelques années plus tard, alors



que la CHAL atteint sa vitesse de croisière, en juriste accompli, il l'officialise par la création d'une ASBL. Vingt ans après, il crée avec la plupart des membres du CHAL, la Maison de la Laïcité, également en ASBL. Après quarante ans de dévouement à la cause laïque, il abandonne la présidence, mais reste actif au sein du Comité, prodiguant conseils et remarques toujours judicieux.

Après 45 ans d'existence, et en grande partie grâce à Marcel, notre ASBL poursuit sa mission.

Si cet hommage peut sembler tardif, il n'en est pas moins sincère.

Nous lui adressons une pensée émue et reconnaissante, ainsi qu'à sa famille.

Nos activités ont repris. Néanmoins, je suis porteur d'une mauvaise nouvelle.

En effet, malgré tous nos efforts pour réunir le nombre d'enfants nécessaires pour l'organisation de la Fête laïque de la Jeunesse, nous n'avons, pour les communes d'Awans, de Grâce-Hollogne et Saint-Nicolas, pu comptabiliser que les candidatures de cinq enfants. La jauge minimum requise par le CAL provincial étant de dix enfants, il a donc bien fallu se rendre à l'évidence, et annuler cette cérémonie qui nous tient tant à cœur.

Notre mission de base se poursuit, bien évidemment dans le respect des dispositions sanitaires, imposées par la pandémie et dans le respect des règles édictées par les pouvoirs publics.

Nous restons, plus que jamais, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel : Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un événement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

- **Parrainage**
- **Mariage - Union**
- **Noces d'or – Vie commune**
- **Funérailles**

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04.2630142,

en cas d'absence la permanence de la Maison de la Laïcité,

Madame Nathalie POSTELMANS au 0497.143.045, relayera votre demande.

Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable, vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24)

ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).

Pour le Comité, le Président, Serge MUZIN



L'ADMINISTRATION ET LE SERVICE DU PROTOCOLE

Vous allez fêter vos noces d'or, de diamant, de brillant... ? N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis est à 15h30, les samedis suivants à 11h30.

Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole au 04.254.71.25 ou par mail : nathalie.postelmans@saint-nicolas.be

N'oubliez pas de faire votre demande au service du protocole, rue de l'Hôtel Communal 1^{er} étage. Nous serons heureux de partager avec vous ces événements exceptionnels.

Noces d'Or célébrées du 1^{er} novembre 2021 au 28 février 2022 :



Mr & Mme
CASTRONOVO - PATELLARO
le 6 novembre 2021



Mr & Mme
CAFAGNA - COLLICCHIA
le 11 décembre 2021



Mr & Mme
CALDARONE - CAPOBIANCO
le 11 décembre 2021



Mr & Mme
CASALICCHIO - DA SAVOIA
le 19 février 2022





L'ADMINISTRATION ET LE SERVICE DE L'ACCUEIL

Depuis le mois de septembre 2021, les horaires de l'accueil à la population sont modifiés.

Désormais, vous pouvez joindre tous les services via la centrale de l'accueil au 04.252.98.90 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30 à 12h00.

L'hôtesse d'accueil située directement à l'entrée de l'Administration de Saint-Nicolas, rue de l'Hôtel Communal 63, a pour mission de :

- *Répondre aux appels téléphoniques et diriger la population vers les services adéquats.*
- *Vendre des sacs poubelles rouges. Le gros rouleau de 10 sacs est à 13,00 € et le petit rouleau de 10 sacs est à 7,00 €. Les sacs PMC ne sont pas vendus à la l'accueil, vous les trouverez dans votre hypermarché.*
- *Analyser les attentes de la population afin de guider les personnes vers le service concerné.*
- *Distribuer les demandes de déménagements pour les conteneurs, les documents de surveillance police pour les vacances...*

Nous tenons à rappeler que l'accueil est un service particulièrement mis à rude épreuve. La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par des demandes diverses. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension. L'hôtesse tente de répondre aux mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. Vous l'avez compris, ce service est largement en première ligne.

Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre administration.

Nos remerciements les plus sincères au personnel qui, tout au long de l'année, répond le plus sereinement possible aux sollicitations de nos habitants.





FORMATION HORECA

Initiation aux métiers de l'Horeca

Commis de cuisine, service en salle,
bar, réception, ...

Prime de formation

Renseignements et inscriptions au
04/234 21 34 ou **0498/900.903**



FORMATION OUVRIER POLYVALENT

Initiation au métier d'ouvrier polyvalent

Entretien des espaces verts, peinture, rénovation,
anti-tag, ramassage des encombrants,
montage de chapiteaux,...

Prime de formation



Régie
des Quartiers de Saint-Nicolas
Association Sans But Lucratif

